

**« Prérogatives organisationnelles des moniteurs
et contenus de formation »**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I.	<u>Etat des lieux</u>	Page 5
1.	La formation à l'organisation, état des lieux.....		Page 5
	a. Les différents niveaux de plongeurs et de cadres		
	b. Le retour des stagiaires MF1		
2.	L'intérêt du mémoire.....		Page 6
II.	<u>Construire un cursus de formation à l'organisation</u>	Page 7
1.	Une démarche connue de la construction d'un cursus de formation.....		Page 7
	a. Le lien prérogatives-compétences-objectifs-progression-évaluation		
	b. Les contraintes et les freins à la mise en œuvre de la formation		
	c. Des ouvertures possibles ?		
2.	Une présentation schématique des compétences attendues.....		Page 12
3.	La position du formateur vis à vis de son stagiaire.....		Page 17
4.	Les contenus		Page 21
	a. Un outil transversal aux niveaux de plongeurs et de cadres		
	b. Les séquences de formation		
	c. L'organisation de la formation de plongeurs du N1 au N5 (épreuve de pédagogie organisationnelle et de sécurité au MF1)		
III.	<u>Méthodologie</u>	Page 39
1.	Le mode d'emploi.....		Page 39
	a. La relation formateur-stagiaire et la notion de co-organisation		
	b. Exemple de séances		
	c. Remédier, valider		
2.	Préparer à l'évaluation (initiateur, MF1).....		Page 53

CONCLUSION

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

Après plusieurs années de mise en œuvre des formations et évaluations des capacités d'organisation des moniteurs, il s'agit d'établir un diagnostic de terrain et de préciser plus finement les compétences mobilisées par les moniteurs lors des différentes organisations qu'ils devront mettre en œuvre dans le cadre de leurs prérogatives (organisation de plongée, de formation ou d'activités concourantes au développement de la discipline).

En effet, le champ couvert par l'organisation et la pédagogie organisationnelle et de sécurité est vaste. Il comporte l'organisation de plongée scaphandre bien-sûr, mais aussi celle de la randonnée subaquatique, de manifestations de promotion de la FFESSM, de séjours plongée, de plongées à thèmes, la gestion des moyens humains, logistiques et matériels, la gestion du temps. Ce sont des domaines qui sont parfois oubliés dans les enseignements.

Un travail de diagnostic et de reformulation des compétences servira de base à la définition plus exhaustive de contenus de formation à l'organisation pour les cadres et formateurs de cadres.

Malgré la mise en place il y a plus de 7 ans, de l'« épreuve d'organisation et de sécurité », devenue depuis « épreuve de pédagogie organisationnelle et de sécurité » dans les examens de cadres (seul le titre a été modifié dans le MFT, le contenu est resté identique, ne fournissant que peu d'informations sur cette modification), on constate malheureusement que la formation est, bien qu'obligatoire, souvent succincte, et de manière exceptionnelle parfois absente. Pour quelles raisons ? Est-ce par manque de motivation des stagiaires ? Par manque d'implication des tuteurs et formateurs ? Si oui, ce manque est-il dû à des difficultés logistiques, techniques, pédagogiques, ou provient-il d'une difficulté à interpréter les cursus de formations proposés ?

Fort de ces questionnements, l'objectif de ce mémoire est de proposer un outil, un cadre permettant aux formateurs de mettre en place un cursus d'enseignement à l'organisation dans les différents domaines de plongée comme, la direction de plongée, l'organisation de séjours plongée et/ou de manifestations de promotion et de découverte de l'activité, etc... Selon les parcours de stagiaire (N3 à 5, E1 à E3), chaque formateur pourra y puiser les éléments nécessaires à ses enseignements.

En aucun cas il ne s'agit d'imposer une « manière de faire », à appliquer sans adaptation, le moniteur restant toujours libre de sa pédagogie. Le contenu ce mémoire est une proposition. Cependant, j'ai le secret espoir d'apporter, par ma réflexion, un soutien aux jeunes formateurs (MF1, MF2), et de susciter des réflexions multiples auprès des formateurs plus expérimentés.

I. Etat des lieux

1. La formation à l'organisation, état des lieux

a. Les différents niveaux de plongeurs et de cadres

Au sein de notre fédération, les niveaux de plongeur qui demandent des compétences d'organisateur sont nombreux.

L'autonomie en plongée se définit comme étant la capacité d'un plongeur à organiser sa propre plongée en étant accompagné par un ou deux autres plongeurs, eux-mêmes autonomes. Tous les diplômes conduisant à l'autonomie sont donc concernés. Cependant, cette définition mérite d'être précisée. En effet, elle est à plusieurs « étages » selon que l'on s'adresse à des N2 qui doivent limiter leur autonomie en prenant en compte les consignes du DP (Il en va de même pour tous les plongeurs dits « autonomes », lorsqu'un DP est présent sur site) ou à des N3 ou N4 désirant organiser une plongée en l'absence de DP.

C'est donc bien le DP qui devra mobiliser le plus de compétences d'organisateur. Par ailleurs, c'est souvent lui qui est sollicité par le président de son club pour organiser la journée baptême lors de la fête des associations de la commune, les sorties en fosse, etc...

Ce mémoire s'adresse donc prioritairement aux formateurs MF2 qui ont à accompagner des stagiaires pédagogiques MF1 en situation. Mais les niveaux 3, 4, 5, ainsi que les MF1 en titre qui les forment, et les initiateurs, y trouveront également des pistes de réflexions leur permettant de structurer différemment leurs organisations.

b. Le retour des stagiaires MF1

Mon expérience de terrain ainsi que mes multiples participations aux stages finaux et examens de MF1 m'ont permis de constater le manque de formation de beaucoup de stagiaires qui se présentent à l'examen. Pour beaucoup d'entre eux, les compétences d'organisateur d'activité n'ont été que peu abordées voire totalement absentes, malgré l'existence des UC1, 4 et 5 depuis plusieurs années.

Environ 16% de stagiaires au stage final MF1 annoncent n'avoir jamais abordé les problématiques d'organisation lors de leur stage en situation, sans parler de ceux qui sont surpris de la présence de cette épreuve à l'examen !...*. Ce résultat est à nuancer. En effet, il arrive que les stagiaires se présentent au stage final MF1, en groupe de deux ou trois du même club. L'absence de formation reflète alors un dysfonctionnement interne du club d'origine et/ou de ses formateurs de cadre.

Je me suis donc rapproché des formateurs pour les interroger sur les raisons de ce manque. Les principaux freins sont :

- le manque de temps
- la priorité donnée à la préparation de la pédagogie pratique et de la pédagogie théorique
- l'impression de ne pas maîtriser la méthodologie d'enseignement à l'organisation
- la complexité de lecture du MFT et la difficulté à traduire sur le terrain les consignes de ce document

2. L'intérêt du mémoire

En tant qu'instructeur, nous n'avons que peu de leviers sur les deux premières raisons. Cependant, notre action peut (et doit) permettre aux futurs moniteurs et/ou aux jeunes moniteurs de transmettre les compétences liées à l'organisation de l'activité. Les soutenir en leur facilitant la lecture et l'interprétation du MFT est de notre devoir.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce mémoire. Il se veut être une aide à la programmation d'un contenu de formation destiné à aider les jeunes MF2 à accompagner les stagiaires MF1. Il n'est en aucun cas une recette qui devrait être appliquée. Mais il n'en reste pas moins un ensemble de conseils, de pistes de réflexion.

** étude menée sur deux saisons et demie (2015-2016-juin 2017) par questionnaire, in situ à la Base Fédérale d'Hendaye, aux stagiaires finaux MF1 (Taux de retour : 43 réponses sur 82 stagiaires MF1). Mes activités fédérales se déroulant principalement à la BFH, le taux de réponse est particulièrement élevé car j'ai pu procéder à l'étude directement auprès des stagiaires.*

Pour sa rédaction, je me suis basé sur les instructions du MFT, mais je tente d'y apporter une vision transversale, par compétences.

Dans le stage en situation, le nombre d'UF consacrées à l'organisation est de 24 (10 dans l'UC1, 10 dans les UC4 et 5, et enfin 4 dans l'UC6). Ces UF peuvent être associées à l'UC3 « formation des plongeurs », ce qui rend leur programmation difficile à identifier et à mettre en œuvre car elle peut se « noyer » dans celle de l'UC3 (ce qui nous renvoie au deuxième frein ci-dessus précisé).

Pour faciliter cette identification et mise en œuvre, je propose de ne pas se concentrer sur le nombre d'UF liées à l'organisation, mais de présenter un programme avec des volumes horaires indicatifs, qui se base sur les compétences d'organisateur.

Chaque formateur pourra alors y puiser ce qu'il jugera utile pour la formation de son stagiaire en fonction de son niveau initial, des moyens, contraintes et capacités du club, ainsi que de son mode de fonctionnement (entraînements piscine, sorties, partenariats avec les mairies, les établissements publics, etc...). Il y trouvera également des propositions de renforcement des compétences (notamment sur le pilotage d'un navire support de plongée).

II. Construire un cursus de formation à l'organisation

1. Une démarche connue de la construction d'un cursus de formation

a. Le lien prérogatives-compétences-objectifs-progression-évaluation

La FFESSM a fait le choix d'orienter sa pédagogie vers une pédagogie par objectifs, adaptable aux besoins, difficultés et capacités de l'élève. Cette façon d'aborder l'enseignement nous permet également de couvrir l'ensemble du champ de l'environnement spécifique. Cette notion d'environnement spécifique pour les activités sportives s'entend, dans le code du sport (art 212-2), comme le fait pour une activité sportive de respecter des mesures de sécurité particulières. Pour notre activité en milieu changeant (la mer, la météo, etc) il s'agit donc d'adapter la sécurité à l'évolution possible de l'environnement durant la pratique. La pédagogie par objectifs devra donc elle aussi s'adapter au milieu, en toutes circonstances.

Cette méthodologie repose essentiellement sur le rapport prérogatives-compétences-objectifs. Les prérogatives étant données par le MFT et le code du sport, reste à nos moniteurs à fixer les objectifs de formation menant aux compétences attendues au travers d'une progression. Enfin, pour que le formateur puisse vérifier l'acquisition de ces compétences, il procède à une ou des évaluation(s).

Ce schéma est parfaitement connu de nos moniteurs. On peut alors s'interroger sur ce qui les pousse à ne pas nécessairement le mettre en œuvre dans l'enseignement à l'organisation (cf I.1.b). Peut-être est-ce de notre faute, au moment de la présentation des épreuves de l'examen MF1 au cours du stage initial ? Est-ce parce que les épreuves de pédagogie (théorique et pratique) sont considérées, par les stagiaires qui seront plus tard des moniteurs, comme des « épreuves reines » et l'épreuve d'organisation comme « secondaire »? ... Les raisons peuvent être multiples.

Il s'agit donc de faire comprendre au formateur que cette démarche reste valable quelque soit le domaine enseigné. C'est également sur celle-ci que je me base pour faire la proposition sur laquelle porte ce mémoire.

Donc, procédons par méthode :

- **qu'est-ce qu'un organisateur ?**

Le code du sport n'apporte une réponse que sous l'angle de la responsabilité.

Citons l'article A322-72 :

*Sur le site de l'activité subaquatique, la pratique de la plongée est placée sous la **responsabilité** d'un directeur de plongée présent sur le lieu de mise à l'eau ou d'immersion de la palanquée.*

*Il est **responsable** techniquement de l'organisation, des dispositions à prendre pour assurer la sécurité des plongeurs et du déclenchement des secours. [...]*

Dans ce texte on peut identifier quelques éléments de réflexion sur la formation, il faut malgré tout un peu d'expérience pour « lire entre les lignes » et en dégager des compétences! Avec ça, nous ne sommes pas beaucoup plus avancés pour élaborer notre cursus..... !!

Même s'il renvoie au code du sport, le MFT est lui, un peu plus explicite. Pour chaque niveau concerné (à partir du N5), il propose un référentiel de compétences. Cependant, la majorité des jeunes moniteurs s'accordent pour dire que ce référentiel est peu lisible et plutôt indigeste. C'est un constat fait également par la fédération elle-même ; un travail est d'ailleurs initié par la CTN à ce sujet.

Le dictionnaire Larousse propose plusieurs définitions intéressantes et utilisables dans notre cadre, du verbe « organiser » :

- s'occuper de chacun des éléments d'un ensemble de façon à constituer un tout cohérent et adapté à sa destination
 - être à l'origine d'une action, en avoir pris l'initiative et l'avoir préparée
 - prévoir l'occupation, la répartition du temps, aménager
 - répartir des choses harmonieusement dans l'espace
- quelles sont les compétences que l'organisateur devra mobiliser ? et donc quels sont les objectifs qui en découlent ?**

A la lecture de ces textes et de notre propre expérience, nous pouvons alors définir les compétences (et donc les objectifs de formation) suivantes pour un organisateur d'activités et/ou un DP (N5, MF, N3 et N4 en autonomie d'organisation), il devra être capable de :

- mettre en place une activité en sécurité
- prévoir une logistique et utiliser du matériel
- gérer une équipe de bénévoles (moniteurs, pratiquants, « bonnes âmes »)
- gérer le temps et adapter l'activité en cas de besoin
- communiquer sur l'organisation (avant, pendant, après)

Maintenant que nous connaissons les compétences et objectifs sur lesquels nous allons travailler et construire notre cursus de formation, il ne manque plus qu'à les préciser.

b. Les contraintes et les freins à la mise en œuvre de la formation

Tout formateur, à fortiori bénévole, le sait bien : la démarche d'enseignement nécessite son adhésion mais également celle de l'élève. Ce sont là des aspects relationnels. Aussi, il s'agit de *contractualiser* le déroulement de la formation entre le formateur et le stagiaire. Pour cela, il sera utile de prévoir avec le stagiaire, les temps de face à face avec le formateur (cours en salle, informations descendantes) et les temps de production pour le stagiaire (travail confié par le formateur). Le bénévolat est une force mais a aussi ses limites :

- les contraintes familiales du formateur ou du stagiaire. Le formateur doit être à l'écoute des indisponibilités de son stagiaire tout en rappelant les contraintes de la formation
- la capacité à rester motivé pour le stagiaire et à maintenir la motivation pour le formateur. Pour cela il ne faudra pas hésiter à faire réaliser au stagiaire des tâches qu'il réussira presque à « coup sûr » pour le valoriser et le motiver
- la relation intime qui peut lier le formateur et le stagiaire tant sur le plan de l'amitié que de l'inimitié.
-

Bref, nous sommes là dans le domaine des relations interpersonnelles et des postures sur lesquelles peut jouer un formateur de cadre. Ce domaine mériterait à lui seul un (ou plusieurs) mémoire (voir dans la liste des mémoires des instructeurs nationaux). Ce n'est pas l'objet de celui-ci. Je résumerai donc cette partie en une phrase qui tient du cliché, mais qui comporte sa part de vérité : *le formateur doit faire preuve d'empathie avec son ou ses stagiaire(s) tout en rappelant les objectifs de la formation.*

Un autre frein est, quant à lui, totalement en phase avec la problématique de l'élaboration d'un cursus de formation pour un futur organisateur. Il s'agit des possibilités logistiques qu'a le club dans lequel se déroule la formation.

c. Des ouvertures possibles ?

En effet, en fonction du matériel présent au sein du club, la formation proposée pourra être plus ou moins complétée. A titre d'exemple on peut citer la présence d'un navire support de plongée (ce qui n'est pas le cas dans tous les clubs), la capacité du club à s'auto-organiser lors des séjours clubs (déplacement du navire, de la station de gonflage, de l'encadrement) qui correspond au niveau d'autonomie du club et le fait de faire appel ou non à un prestataire extérieur (SCA, autres structures, ...).

Concernant la compétence « utiliser un navire support de plongée », on peut constater que le MFT n'oblige pas le futur N5 à posséder le permis côtier, cependant cette obligation existe pour le futur MF1. Mais malgré cela, il n'est fait aucune mention du pilotage de navire, de la récupération des plongeurs en tant que pilote, etc... On peut imaginer que la FFESSM considère que la détention d'un permis côtier suffit à justifier cette absence dans les textes. Cependant, le MFT n'est pas totalement exempt de ces thématiques, mais elles sont abordées sous l'angle du conseil, de la surveillance. A titre d'exemple on peut citer :

Savoirs/Savoir-faire/Savoir-être	Critères de réalisation	Commentaire
Recueillir les informations relatives au site et au trajet pour le rejoindre et revenir : localisation, durée du trajet, topographie, courants réguliers ou potentiels, état de la mer, météo prévue. Apprécier et choisir un site de plongée adapté aux niveaux techniques des plongeurs, aux conditions météorologiques et aux conditions de pratique.	S'informe sur les sites accessibles et autorisés à partir de cartes marines, de bulletins météo, l'annuaire des marées et auprès de personnes pouvant les connaître ou qui les connaissent (affaires maritimes, pilote du bateau par exemple) : profondeurs accessibles, points d'intérêt (tombant, sec, épave, ...) vents dominants, courants éventuels, état de la mer habituel, durée du trajet aller et retour, possibilité de mouillage, fréquentation du site, ...	Le MF1 peut s'informer auprès du pilote ou de toute autre personne pour recueillir les renseignements nécessaires. Il doit connaître la nature des informations dont il a besoin et être capable de les exploiter de façon judicieuse.

A travers cet exemple, on peut voir que la responsabilité de DP (en charge de l'organisation et de la sécurité des plongeurs) est interdépendante de celle du pilote (en charge de la sécurité du navire et

des passagers). Au-delà de ces considérations réglementaires qui produisent des débats parfois houleux, les savoirs/savoirs faire et savoirs être devront être abordés en formation. Les possibilités qui seront données au stagiaire d'être en situation de pilotage, même si elles ne sont pas imposées par le MFT, ne peuvent être que positives, valoriseront le stagiaire, entretiendront sa motivation et donc faciliteront son apprentissage.

Je proposerai donc, plus en avant dans ce mémoire, une séquence « utilisation d'un navire de plongée ». Même si celui-ci ne revêt pas de caractère obligatoire à la vue du MFT, il comportera des éléments en lien avec ce dernier qui permettront au formateur d'appréhender cette compétence. Le stagiaire sera alors à même de mieux répondre à des sujets du type :

Vous êtes E3 chargé d'organiser une plongée d'exploration sur un tombant allant de 10 à 40 mètres pour des adhérents de votre club. Vous faite partie de l'encadrement avec l'aide unique d'un GP Ce site est exposé au courant et la visibilité est parfois moyenne.

Le groupe est composé de :

- 4 N3, 3 N2 et 2 PE40 (qualifiés FFESSM)

- 1. Comment organisez-vous la mise en place du bateau sur le site ?*
- 2. Proposez les palanquées.*
- 3. Quels sont les éléments essentiels de votre briefing par rapport à la sécurité ?*

(Sujet MF1 Provence-Alpes)

Enfin, les partenariats plus ou moins étroits qu'aura tissé le club avec le codep, le comité régional, la fédération au niveau national, certains magasins ou établissements publics (collèges lycées), ou enfin avec les collectivités territoriales de son territoire, peuvent également permettre au formateur de faire participer son stagiaire à des organisations plus ou moins importantes. A titre d'exemples citons : les journées vialsport de Décathlon, journée des associations au niveau communal, le « grand pavois » (La Rochelle, Codep17), salon nautique d'Arcachon, salon « vivons sport » (Bordeaux, CIALPC), Cigalia (Carré le Rouet, Comité Provence Alpes), challenge photosub (la gravière du fort, comité est), festival des mondes sous-marins (CIPBL), etc...

Ce type d'organisation se retrouve d'ailleurs dans certains sujets de pédagogie organisationnelle au MF1, par exemple :

Un collègue a contacté votre président pour lui demander s'il était possible d'organiser une journée de découverte des activités de la FFESSM en piscine pour une classe de quatrième (13 ans) de 22 élèves. Vous décidez de les initier à : la plongée scaphandre, l'apnée, la nage en eau vive, le hockey subaquatique et la nage avec palme

Vous disposez des locaux de la piscine municipale pour la journée. L'activité est sous la responsabilité de l'enseignant (aspects administratifs et autorisations diverses).

Vous exposerez :

- Votre programmation des activités sur la journée.*
- L'organisation de l'espace pour l'utilisation de la piscine en fonction des activités.*
- La manière dont vous concevez l'organisation de la sécurité sur la journée (moyens humains et matériels).*
- Les consignes que vous prodiguerez aux moniteurs pour l'accueil de ce public particulier.*

(Sujet CIALPC)

Pour un stagiaire qui a participé à ce type d'organisation, on imagine bien l'avantage qu'il peut en tirer.

Enfin, les stagiaires auront aussi la possibilité de parfaire leur formation au sein de plusieurs clubs. Ce type de formation dite « multi-clubs » (qui peut impliquer une dimension « multi-formateurs ») est déjà utilisée dans le cadre de la formation pédagogique des stagiaires, notamment lorsque le club d'origine ne dispose pas ou peu de formateurs de cadres, ou lorsque les stagiaires désirent diversifier leurs expériences en faisant appel à d'autres cadres que leur formateur « historique ». La complexité de ce mode de fonctionnement réside dans la gestion de plusieurs discours qui peuvent paraître divergents. Si je la conseille en milieu et fin de formation, je la déconseille en début de formation car elle risque de perturber le stagiaire.

2. Une présentation schématique des compétences attendues

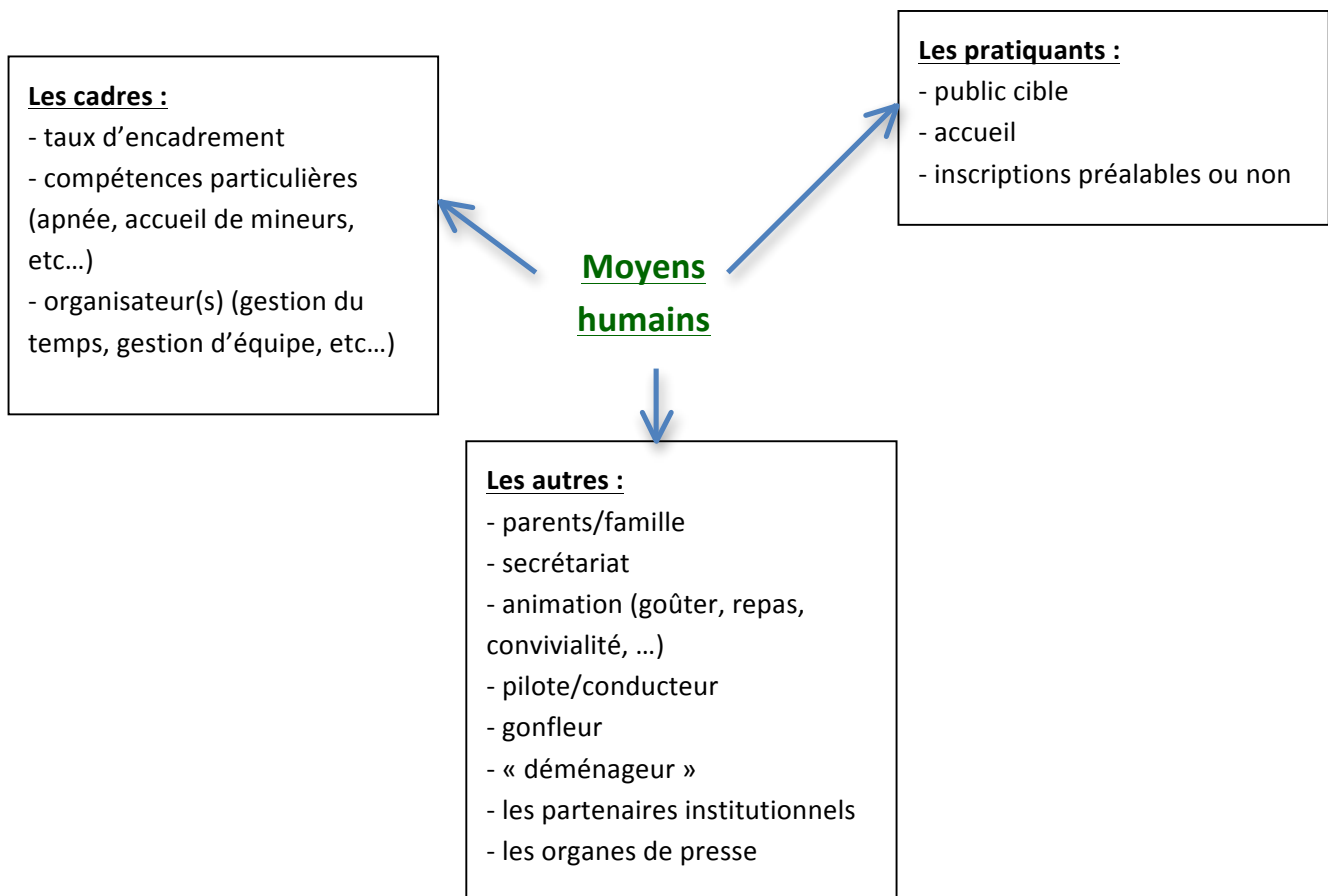
Comme nous l'avons vu précédemment, le responsable de l'organisation d'une plongée au sein d'un club, et plus largement d'une activité quelconque du club (sortie randonnée palmée, colloque,

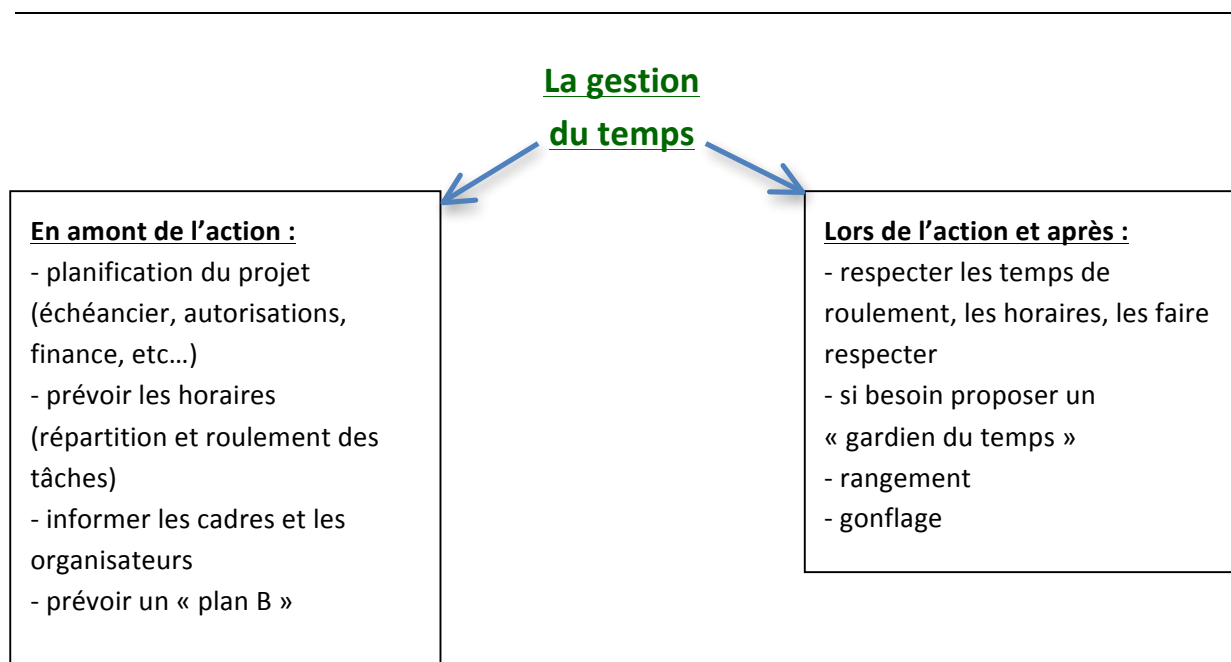
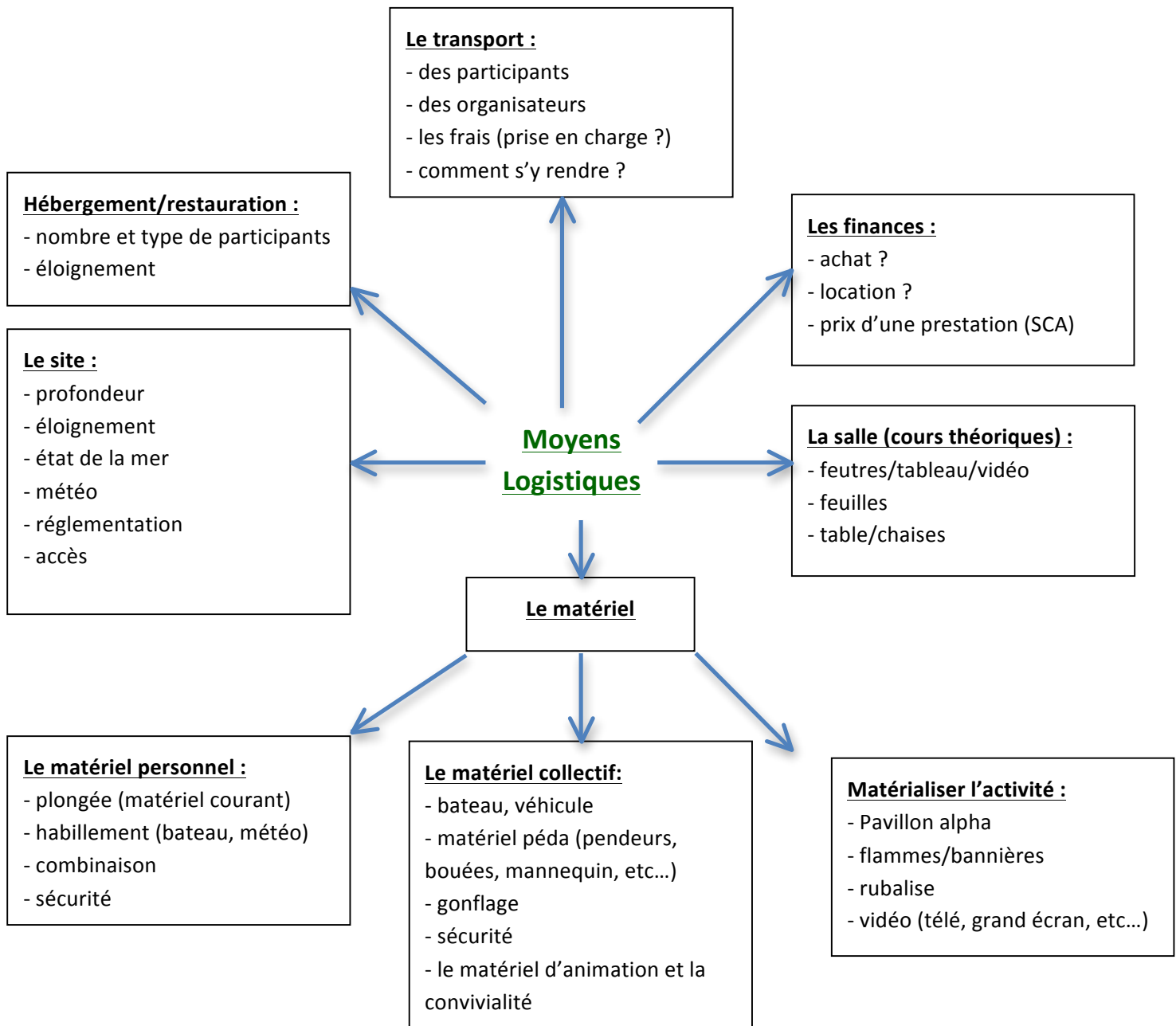
etc...) est nécessairement confronté à des problématiques très diverses que nous avons regroupées en cinq grandes familles ou moyens :

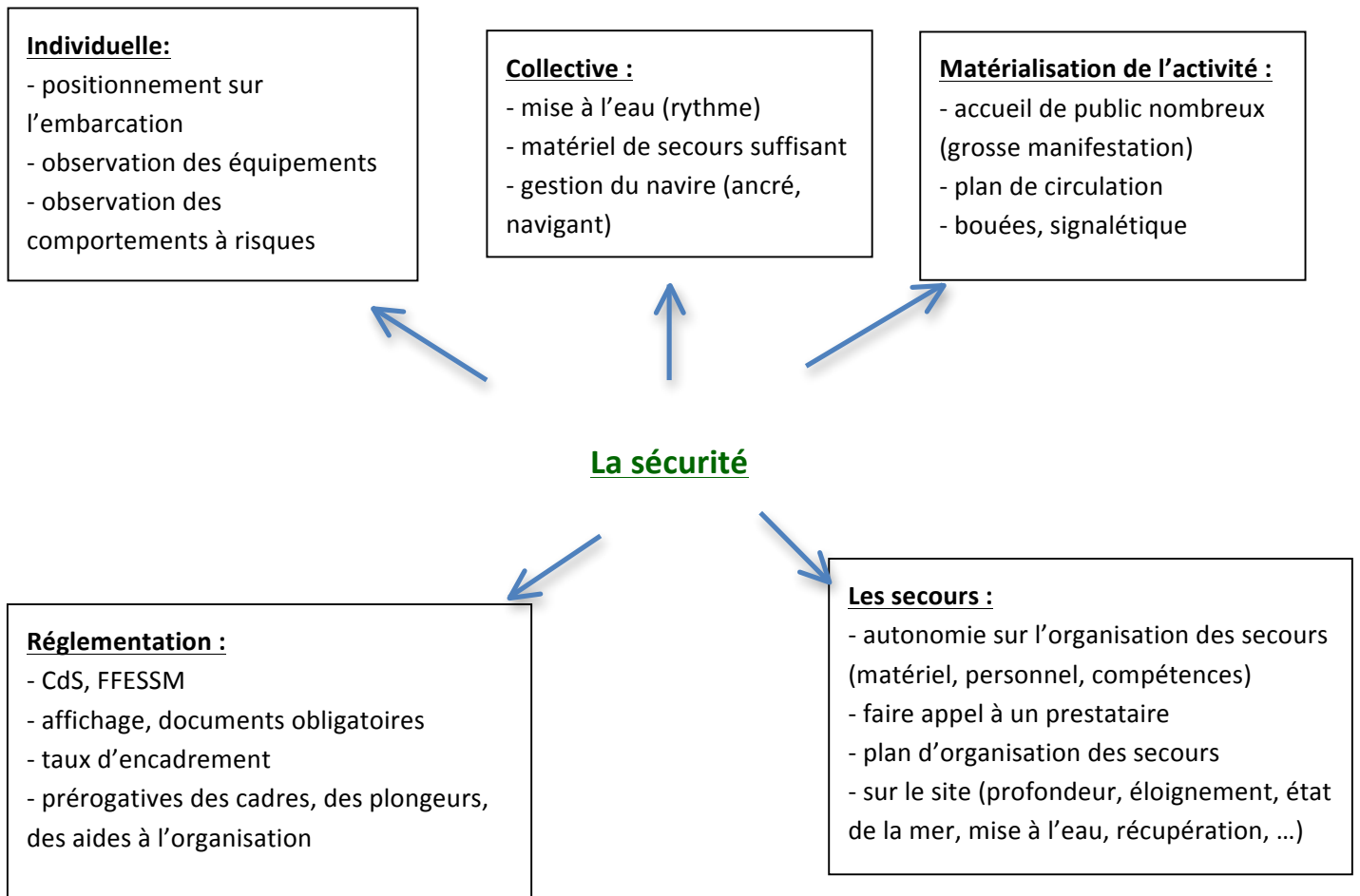
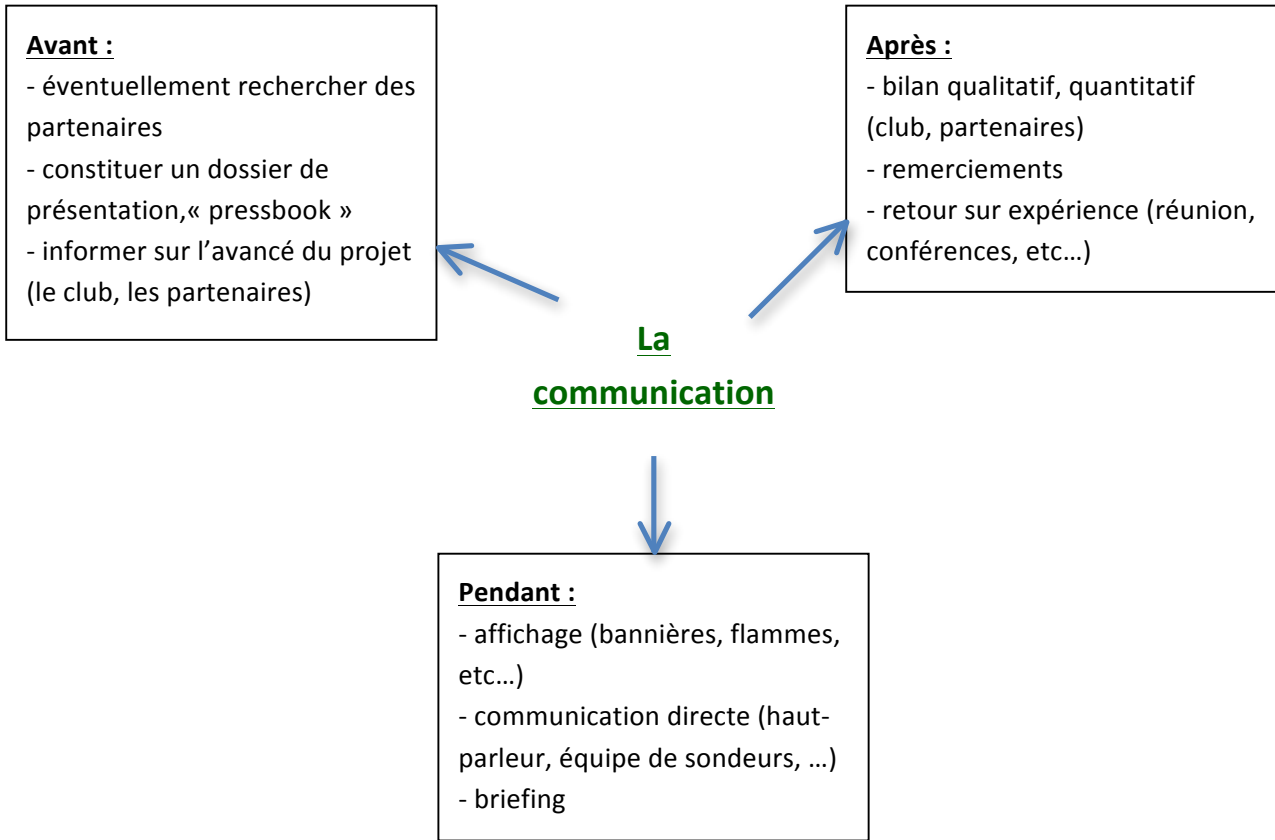
- Les moyens humains
- Les moyens logistiques et financiers
- Les moyens de communication
- Les moyens de gestion du temps qui relèvent de la capacité de l'organisateur à mobiliser du temps pour préparer l'activité.
- Les moyens de gestion de la sécurité

Il est du rôle du formateur d'aborder chacune de ces familles. Il doit permettre au stagiaire de se questionner sur l'opportunité de telle ou telle ressources, ou moyen qu'il pourra mobiliser et sur les freins potentiels auxquels il sera confronté lors de la mise en œuvre de son projet d'organisation.

Ces grandes familles peuvent être présentées sous forme de schéma, afin d'être plus facilement visualisables et utilisables (schéma non exhaustifs).







Ces schémas ont la prétention d'aborder le plus d'items possibles, pour permettre au formateur d'assurer au mieux son rôle de référent auprès du stagiaire. Cependant, ils ne sont pas exhaustifs et le formateur devra contextualiser son intervention en prenant des exemples de la vie du stagiaire, comme l'organisation d'une plongée, l'organisation d'une journée « baptême » ou encore l'organisation d'une journée de découverte de toutes les activités de la FFESSM en milieu naturel, etc... Dans ce cas, il conviendra de faire ressortir plus ou moins les items en fonction de l'activité choisie pour illustrer les propos du formateur. Ce sera alors la multiplicité des types d'organisations choisies qui permettra au stagiaire de se former de façon la plus complète possible. Le formateur devra faire évoluer sa posture entre l'imitation du modèle (« fais comme moi et ce sera bien » !!!) peu satisfaisant et, à l'inverse, la posture du « laisser faire » génératrice d'échecs et donc de démotivation pour le stagiaire.

La troisième posture qui consiste à former à réfléchir à son action pour l'adapter est donc plus appropriée. On peut d'ailleurs constater que c'est cette posture qui prévaut dans l'école de plongée française et au sein de la FFESSM, puisque c'est celle utilisée dans nos démarches pédagogiques lors de la conception et la réalisation de séance d'enseignement (théoriques et/ou pratiques). Le formateur aura donc à cœur d'utiliser la même méthode d'enseignement (par le questionnement, maïeutique) pour communiquer avec son stagiaire sur l'organisation, que lors de la réalisation de séances d'enseignement théorique et/ou pratique. Le stagiaire devra justifier ses choix d'organisation, définir des objectifs à son organisation, proposer une mise en œuvre. Le formateur, de son côté, devra faire preuve d'ouverture d'esprit et d'analyse pour accepter que le stagiaire puisse proposer une organisation différente de celle vers laquelle le formateur se serait spontanément dirigé. Par son analyse il devra également identifier des erreurs qu'un stagiaire peut commettre.

3. La position du formateur vis à vis de son stagiaire

La formation du stagiaire sera composée de périodes en salle (notamment pour des informations descendantes) et de moments de production de sa part (mises en situation). Le formateur devra aussi jouer sur ses propres attitudes, plus ou moins dirigistes, pour permettre au stagiaire de s'exprimer afin de « rentabiliser » au mieux ces temps de production. Dans les fiches que je vais proposer plus en avant, ces deux temps seront identifiés par deux modules de compétence (MC1 et 2).

Le formateur devra être particulièrement vigilant sur l'attitude de son (ses) stagiaire(s) lors de ces mises en situation. En effet, les objectifs du stagiaire peuvent parfois être divergents des objectifs du formateur. En effet, la motivation du stagiaire se fonde le plus souvent sur le désir de réussir son examen et moins sur la volonté de se former pour acquérir des compétences. D'ailleurs, nos stagiaires le disent lors des formations, leurs questions sont souvent du type : « qu'est-ce que le jury veut entendre ? », « et si je dis [...] le jury me validera ? » ou encore : « dis-moi ce que je dois dire à l'examen pour le réussir ! », etc... Cela démontre bien que l'objectif principal du stagiaire est de valider son examen. Les objectifs du formateur sont nécessairement différents (il ne passe pas l'examen... lui.. !), même s'il veut que son stagiaire réussisse, il va plutôt le former à des compétences qui lui permettront de réussir à l'examen. Ces compétences, nous les connaissons bien dans nos pratiques d'instructeur, elles couvrent notamment le champ de l'adaptation (au public, au milieu, aux moyens, aux capacités des élèves, ...).

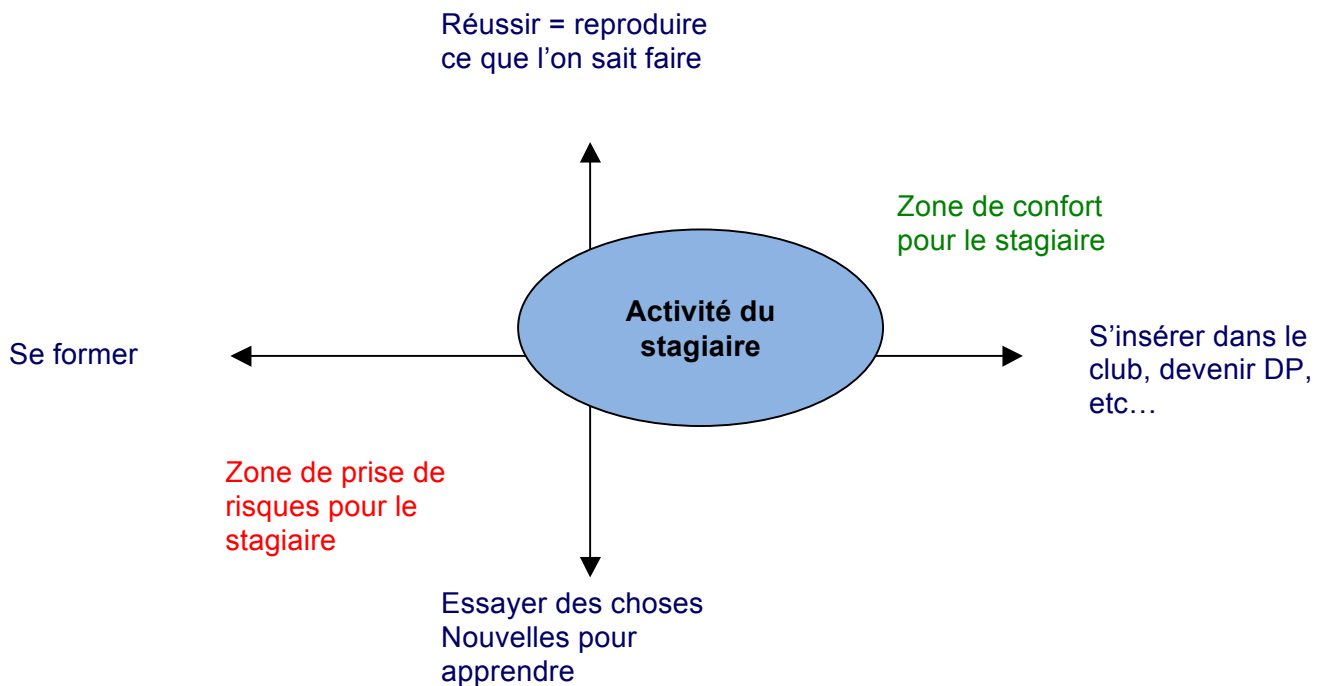
Dans toute formation qui comporte une part de mise en situation pédagogique, interviennent deux logiques qui s'affrontent :

- une logique de formation (généralement portée par le formateur)

et

- une logique d'insertion dans le club, dans le « costume » du moniteur, de l'organisateur, du DP (généralement portée par le stagiaire)

Une tension se crée alors entre l'apprentissage avec ses risques d'échec et la volonté de réussir pour s'insérer. Par stress, paresse, facilité, le stagiaire va adopter des postures, des façons de faire qui le mettront en position de confort pendant son apprentissage. Ce principe peut être visualisé sur un graphique (*selon André Zeitler, janvier 2004 : Construire l'alternance pour les éducateurs sportifs*) :



Grâce à notre analyse de ce graphique, on constate que l'activité du stagiaire se situe davantage dans la zone de confort. Il va chercher soit à reproduire les actions de son formateur par simple imitation, soit reproduire ce qu'il sait faire tout en adoptant des attitudes, paroles, comportements qui feront qu'il s'insèrera plus rapidement dans l'équipe d'encadrant, de DP.

Cependant, cette attitude « bridera » son apprentissage et il risque de n'être, en fin de compte, qu'un « répétiteur » des manières de faire de son formateur, ce qui n'est pas la logique de nos formations. En effet, nous cherchons à avoir dans les clubs, des DP, moniteurs et organisateurs qui savent s'adapter, faire preuve d'innovation, résoudre des problèmes, etc..

Le formateur devra donc ramener l'activité du stagiaire plus au centre du graphique. Il devra pousser le stagiaire à se former, en lui amenant des éléments théoriques propres à l'organisation qu'il devra assimiler. On peut citer en exemple : la réglementation de la plongée, celle de l'accueil de mineurs, la connaissance des partenaires, de la chaîne des secours, l'analyse de la météo, la connaissance du matériel, l'ensemble des éléments de connaissance qu'il devra maîtriser pour exercer ses prérogatives.

Mais le formateur devra aussi permettre au stagiaire d'essayer de nouvelles méthodes et/ou manières de faire qui lui permettront de mieux s'adapter, de mieux apprendre. C'est ce que nous faisons lorsque nous enseignons la pédagogie à de futurs enseignants, la démarche doit pouvoir être reproduite dans l'enseignement à l'organisation. Cette méthode demande deux qualités principales au formateur :

- une capacité à se remettre en question et à accepter une autre vision que la sienne
- une capacité d'anticipation et une vigilance accrue, pour entrevoir les problèmes, notamment de sécurité, que pourrait poser la proposition du stagiaire.

En procédant de cette manière, le formateur positionnera de façon équilibrée, le stagiaire entre apprentissage, motivation et reconnaissance de ses pairs.

Lors des mises en situation, notamment lors des briefings de DP que nous confions aux stagiaires, il conviendra de « contractualiser » avec les stagiaires quelles seront les actions de chacun (formateur et stagiaire). En effet, rien n'est plus toxique que de confier une tâche (exemple : faire un briefing de DP) à un stagiaire et ne pas lui laisser la mener au bout, le couper constamment. Ce comportement de certains formateurs est parfois la cause de l'abandon de la formation par les stagiaires. Avec amertume, certains vont jusqu'à se détourner de la FFESSM pour s'orienter vers d'autres organismes. Bien-sûr, ce principe a deux limites :

- la sécurité doit être constamment assurée
- les élèves et/ou participants de l'activité ne doivent pas subir les frais d'une mauvaise action du stagiaire.

Ces limites une fois posées, le contrat formateur-stagiaire peut être mis en place :

1. soit le formateur fait et le stagiaire observe (il peut prendre des notes, analyser des situations ou réactions pour échanger avec son formateur à l'issue de l'intervention)
2. soit le stagiaire fait et le formateur observe sans intervenir
3. soit le formateur intervient auprès du stagiaire uniquement
4. soit le formateur co-intervient avec le stagiaire auprès des participants

La notion de contractualisation entre le stagiaire et le formateur prend ici tout son sens. J'en donnerai des exemples plus loin dans ce mémoire, lorsque nous aborderons le mode d'emploi de l'outil présenté ci-dessous (Cf p.44-50)

4. Les contenus

a. Un outil transversal aux niveaux de plongeurs et de cadres

Maintenant que nous avons identifié les attentes de la formation à l'organisation, il s'agit de proposer une aide à la conception d'un cursus pour les jeunes formateurs. Je fais ici le pari de proposer un outil transversal à la formation des niveaux N3 à 5 et des niveaux E1 à E3. Chaque formateur pourra y trouver les éléments qui lui permettront de concevoir et réaliser ses interventions auprès des stagiaires de ces deux catégories.

Comme nous l'avons identifié dans les textes et au sein de notre pratique, l'organisation porte sur plusieurs thèmes, comme l'accueil de plongeurs, l'organisation de la sécurité et des secours, l'organisation des palanquées, la gestion d'un navire support de plongée, l'organisation de manifestations, l'organisation de formation de plongeur.

Ce mémoire n'a pas vocation à appréhender cette dernière partie. En effet, ce type d'organisation relève plus de la formation pédagogique que de la formation à l'organisation et mériterait un mémoire à elle seule (déjà proposé par d'autres instructeurs).

Je propose donc ci-après des fiches séquences permettant d'identifier les grandes familles de compétences, les objectifs qui s'y rattachent, ce que le stagiaire doit connaître et savoir faire à l'issue de chaque séquence. Je propose également deux modules de compétences (MC). L'un portant sur les éléments théoriques (MC1), l'autre sur la mise en situation (MC2).

Il va sans dire que ces fiches ne sont pas des recettes, mais des conseils apportés aux jeunes formateurs pour les aider dans leur construction d'une progression pédagogique à l'organisation. Chaque moniteur sera libre de les utiliser ou non. Les durées des interventions sont données à titre indicatif. Elles permettent de limiter le contenu des séances et apportent

une aide au bornage des cours. Bien entendu, elles peuvent être modifiées en fonction des besoins du stagiaire et du contexte pédagogique.

Bien que le module MC1 semble être une répétition des éléments apportés au stage initial MF1, nous savons qu'à l'issue de ce dernier, les stagiaires se sentent désorientés, en manque de repères. Par ailleurs, de par le volume du contenu du stage initial, ces informations sont parfois rapidement abordées. Il peut être particulièrement utile de revenir sur ces points. Par ailleurs, si on se place du point de vue de la formation des directeurs de plongée (N5) ou plongeurs autonomes (GP, N3), plusieurs éléments contenus dans le MC1 sont nouveaux pour eux. A titre d'exemple on peut citer le matériel d'animation, les liens avec les établissements publics (collèges, lycées), les partenaires institutionnels et les organes de presse. Il appartiendra au formateur d'identifier les besoins de chaque stagiaire qu'il aura à accompagner pour en adapter le contenu.

La sécurité ne fait pas l'objet d'une fiche particulière car elle constitue le « fil rouge » de la formation de l'organisateur. Elle est présente dans l'ensemble des autres fiches (MC1 et MC2) et devra être abordée comme une des justifications à la formation.

Ces fiches ont été élaborées à partir du schéma euristique (cf : II.2), du MFT et des contenus des dossiers d'habilitation de la filière professionnelle sur lesquels se prononcent les Directions Régionales pour autoriser ou non l'ouverture des sessions de formation. J'en profite ici pour remercier l'ensemble des nombreux acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ces dossiers (qui sont la propriété du Ministère des Sports et des CREPS).

b. Les séquences de formation

Les séquences de formation sont réparties comme suit :

MC1 : RENFORCEMENT THEORIQUE

Séquence 1 : Les moyens logistiques

Séquence 1bis : Les moyens matériels

Séquence 2 : Les moyens humains

MC2 : MISES EN SITUATIONS PRATIQUES

Séquence 3 : La direction de plongée

Séquence 4 : Utilisation d'un navire support de plongeurs

Séquence 5 : L'organisation et l'animation de la randonnée subaquatique (randosub)

Séquence 6 : L'organisation et l'animation d'une manifestation de promotion de la FFESSM

MC1 : RENFORCEMENT THEORIQUE

Ce module aura une durée totale, si possible, maximum de 8h. Il pourra être précédé d'une présentation générale des fonctions d'organisateur selon les schémas vus plus haut (cf : II.2). Trop souvent nous reprochons aux candidats MF1 lors de l'épreuve de pédagogie et de sécurité de « manquer de recul » vis à vis de leurs propositions. Cette présentation permettra au stagiaire d'envisager l'organisation d'une action dans son ensemble.

SEQUENCE 1 :

Les moyens logistiques

Objectifs

- Identifier les règles d'organisation d'un séjour plongée (responsabilités, assurances)
- Connaître les règles de prise en charge des frais (remboursement, défiscalisation)
- Faire des propositions financières d'organisation
- Identifier la logistique par rapport au site de pratique

Moyens utilisés : Salle, tableau, feutres, vidéo projecteur, éventuellement connexion internet

<u>Durée indicative</u>	<u>Thèmes devant être abordés</u>	<u>commentaires</u>
1h30	<p><u>L'hébergement, les transports, les finances, les responsabilités</u></p> <p><u>Cours et/ou travaux dirigés</u></p> <p>Les responsabilités au sein du club (l'organisateur, le président, les participants, désigner des responsables d'activité et de groupe).</p> <p>Les règles de prise en charge des frais (remboursement, défiscalisation)</p> <p>les assurances spécifiques à l'organisation d'une manifestation, d'un séjour plongée.</p> <p>la concurrence avec le secteur du tourisme et la relation avec un tour-opérateur (organiser un séjour plongée avec et sans tour-opérateur)</p> <p>faire appel à une SCA (coût de la plongée, responsabilités, convention, ...)</p> <p>les achats et/ou locations auprès des partenaires (fabriquant, prestataires)</p>	<p>Cours en salle</p> <p>Le formateur devra être attentif à rester dans les limites des connaissances nécessaires au futur organisateur.</p> <p>L'objectif est de faire prendre conscience au stagiaire de sa position dans le club (qui est-il vis à vis du président ? des autres intervenants ?), des responsabilités et des possibilités de faire appel à des partenaires extérieurs au club.</p>

<p>1h30</p>	<p><u>Le site de plongée</u></p> <p><u>Cours et/ou travaux dirigés</u></p> <p>La réglementation du CDS et de l'accès aux sites (interdiction, zones protégées, réglementées, ...)</p> <p>Où prendre les informations (les cartes, les habitants, les autres clubs, le pilote, ...)</p> <p>La météorologie (le BMS, le vent, la houle, ...)</p> <p>L'organisation en fonction du site du niveau des participants, de l'état de la mer, de la météo, choisir un site (la profondeur, ...)</p> <p>L'éloignement du site (consommation, état de la mer, prise en compte du temps de trajet dans l'organisation)</p>	<p>Cours en salle</p> <p>Le formateur devra être attentif à rester dans les limites des connaissances nécessaires au futur organisateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDS (paragraphe 1 : responsabilités du DP sur le site) - l'existence de zones protégées - comment lire une carte et faire calculer des délais de transport - la documentation sur la météorologie (avec des supports comme un bulletin météo, les site internet, ...)
-------------	--	--

Ce que le stagiaire devra connaître après cette séquence :

- *les éléments à prendre en compte pour organiser un séjour plongée*
- *les responsabilités et les assurances à souscrire*
- *les éléments à prendre en compte pour choisir un site de plongée ou une structure d'accueil*

SEQUENCE 1BIS :

Les moyens logistiques, le matériel

Objectifs

- Identifier les besoins en matériel individuel et collectif obligatoire
- Faire des propositions aux plongeurs sur le matériel facultatif
- Matérialiser l'activité
- Prévoir le matériel d'animation et de convivialité

Moyens utilisés : Salle, tableau, feutres, vidéo projecteur, éventuellement connexion internet

<u>Durée indicative</u>	<u>Thèmes devant être abordés</u>	<u>commentaires</u>
1h	<p><u>Le matériel individuel obligatoire</u></p> <p><u>Cours et/ou travaux dirigés</u></p> <p>Les obligations du CDS :</p> <ul style="list-style-type: none">- plongeur encadré- plongeur autonome- guide et moniteur- responsabilités du DP vis à vis du matériel personnel <p><u>Le matériel individuel facultatif</u></p> <p><u>Cours et/ou travaux dirigés</u></p> <p>L'habillement lors des déplacements et sur site en fonction des missions confiées (surveillance surface)</p> <p>L'adaptation de la combinaison, la cagoule, les gants, les différents modèles (humide, semi-étanche, étanche)</p> <p>L'éclairage, la signalisation en surface (parachute, couleur), sous l'eau (bruiteur, lampe) et l'adaptation à la plongée (sur épave, de nuit, etc...)</p>	<p>Cours en salle</p> <p>Le formateur devra être attentif à rester dans les limites des connaissances nécessaires au futur organisateur.</p> <ul style="list-style-type: none">- CDS A322-73 à 101 et annexes- Le formateur devra s'attacher à préciser des situations que le stagiaire pourra rencontrer en dehors de sa pratique habituelle de club.- l'intérêt de l'éclairage doit être abordé sur au minimum deux angles : la sécurité et la découverte du milieu

<p>1h</p>	<p><u>Le matériel collectif obligatoire</u></p> <p>Les obligations du CDS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériel de sécurité - la trousse de secours - entretien, stockage - Les EPI (responsabilité, matériel concerné) <p>Les documents obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDS - Certificat médical, CM (obligation ou non) et analyse du DP - Le plan d'organisation des secours (POS) - Autres en fonction de l'activité (droit à l'image, réglementation des navires, autorisations parentales, ...) <p>L'obligation d'organiser les secours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en autonomie (qualité et diplômes des secouristes) - faire appel à un prestataire extérieur (croix rouge, les contrats, les responsabilités) <p><u>Le matériel collectif facultatif</u></p> <p><u>Cours et/ou travaux dirigés</u></p> <p>Le bateau, adaptation au nombre de participant ou nombre de place sur le bateau, au type de plongée (appareil photo, vidéo, présence de teckies, navigabilité, ...)</p> <p>L'organisation des transports routiers (camion 9 places, transport des blocs, du compresseur) et du co-voiturage</p>	<p>Cours en salle</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDS A322-73 à 101 et annexes - Les obligations des EPI en tant que prêteur du matériel pour l'activité - à qui demander ou non un CM (les mineurs, les séniors, les autres titres de participation) - préparer et rédiger le contenu du POS - que doit-on trouver dans un document de droit à l'image, une autorisation parentale ? (faire concevoir sur des modèles) - expliquer comment désigner des secouristes - identifier les prestataires de secourisme - expliquer que la présence conjointe de plusieurs pratiquants différents sur le même bateau ou site peut avoir un impact sur l'organisation - expliquer comment prendre en compte ce problème et ses implications - montrer de quelle façon gérer les inscriptions pour organiser le co-voiturage - donner les règles de transport des blocs de plongée
-----------	---	---

45'	<p><u>La matérialisation de l'activité</u></p> <p>Les obligations réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pavillon alpha - barrières de sécurités, rubalises - signalement sur la voie publique, arrêté municipal de fermeture de voie, les Autorisation d'Occupation Temporaires (informations) <p><u>Le matériel d'animation pendant l'activité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la sono, la collation (adulte, enfant), le matériel de prise de vue (caméra, appareil photo), les grands écrans 	<p>Cours en salle</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire prendre conscience que le pavillon alpha est peu connu et comment se signaler aux autres usagers de l'espace de pratique - expliquer où demander des barrières et la façon d'élaborer des zones réservées et des chemins d'accès - expliquer que certaines zones de la commune sont soumises à une autorisation pour pouvoir être utilisées - lister les différents moyens pour faciliter l'animation et la communication, - expliquer succinctement leurs intérêts et comment les utiliser
-----	--	---

Ce que le stagiaire devra connaître après cette séquence :

- *les matériels obligatoires pour préparer pour l'activité*
- *les matériels non obligatoires mais utiles à la pratique de l'activité*
- *les matériels utiles pour accueillir du public en sécurité et identifier une zone sur laquelle se déroule une activité*
- *les matériels d'animation*

SEQUENCE 2 :

Les moyens humains

Objectifs

- connaître et faire appliquer la réglementation
- identifier les compétences réelles de cadres et des plongeurs
- Organiser et superviser une équipe de bénévoles
- Identifier les attentes du public et y répondre de façon adaptée
- Planifier et organiser l'accueil des participants

Moyens utilisés : Salle, tableau, feutres, vidéo projecteur, éventuellement connexion internet

<u>Durée indicative</u>	<u>Thèmes devant être abordés</u>	<u>commentaires</u>
30'	<p><u>Cours et/ou travaux dirigés</u></p> <p>Gérer une équipe de bénévoles :</p> <p>Identifier les besoins en cadre pour respecter la réglementation (CDS) et assurer l'obligation de moyen (taux d'encadrement), notion de « bon père de famille »</p> <p>Choisir les encadrants en fonction de leurs diplômes et de leurs compétences particulières (apnée, photo-vidéo, etc...), faire appel aux différentes commissions du club, voir du codep</p> <p>Assurer la communication avec l'équipe avant, pendant et après la manifestation</p>	<p>Cours en salle</p> <ul style="list-style-type: none">- Faire prendre conscience au stagiaire que la réglementation ne représente qu'un maximum autorisé et qu'il doit savoir l'interpréter pour l'adapter en fonction des conditions de pratique, du public, pour que l'activité se déroule en sécurité- Expliquer succinctement les différents diplômes de cadres utilisables dans une manifestation et où trouver les personnes ressources- Expliquer comment gérer une réunion d'information en amont de la manifestation et après.- Rappeler les informations importantes à donner en cours d'activité

<p>45'</p>	<p><u>Cours et/ou travaux dirigés</u></p> <p>L'environnement social de la plongée et de la FFESSM : le secteur associatif (les OD), les collectivités territoriales, les établissements publics</p> <p>Les partenaires institutionnels et les organes de presse</p>	<p>Cours en salle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire prendre conscience au stagiaire que le club peut fonctionner avec d'autres partenaires potentiels. On abordera, entre autres, les responsabilités lors de l'accueil d'un lycée dans le club, les possibilités offertes par un Codep, une mairie, ... - L'intervention peut se faire en accompagnant le stagiaire dans ses recherches sur internet par exemple
<p>30'</p>	<p><u>Cours</u></p> <p>Les différents types de publics spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - féminin, séniors, les adolescents et les enfants <p>gérer les inscriptions et les demandes particulières (certificat médicaux, autorisations parentales, droit à l'image)</p>	<p>Cours en salle</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est de faire comprendre quelles sont les caractéristiques spécifiques de chaque public, connaître ses attentes particulières, mais également d'aborder les problématiques de mixité entre générations (faire se changer et plonger des séniors avec des jeunes) et entre genres dans les activités proposées. Les vestiaires garçons-filles, les sanitaires - Aborder problématiques de langage (la vulgarité, le machisme, etc...) et d'équipements avec les participants (fermer les sangles de la stab avec une jeune fille, ou avec un ou une sénior(e), etc...)

1h	<p style="text-align: center;"><u>Cours</u></p> <p>le Code du Sport, les aptitudes</p> <p>les différents cursus français</p> <p>la responsabilité du directeur de plongée</p> <p>la fiche de sécurité.</p>	<p>Cours en salle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une information sur les cursus étrangers pourra être donnée. Elle s'inscrira dans les prérogatives du directeur de plongée et de la reconnaissance des aptitudes - Faire remplir des fiches de sécurité avec des publics choisis par le formateur (mineurs, différentes origines, différentes générations, différentes qualifications, etc...)
----	--	---

Ce que le stagiaire devra connaître après cette séquence :

- *les diplômes d'encadrant des autres commissions de la FFESSM*
- *les attentes et caractéristiques des différents types de public*
- *la notion d'obligation de moyens*
- *Le cadre réglementaire de la pratique en milieu naturel et artificiel*
- *L'environnement associatif de la FFESSM et les partenaires institutionnels*
- *Les moyens de communication par voie de presse*

MC2 : MISES EN SITUATIONS PRATIQUES

Même si le stagiaire n'a pas besoin d'avoir fini complètement le MC1, ce module devra être abordé après que le formateur se soit assuré de la compréhension par le stagiaire des éléments constitutif du MC1, dont il aura besoin pour aborder le MC2 (notion de prérequis).

Les indications de durée du MC2 ne sont plus données en heure ni en séance, mais en nombre de réalisations minima que le stagiaire doit avoir fait pour valider le type d'activité. J'ai opté pour ce découpage en nombre de réalisations pour deux raisons :

Tout d'abord pour faciliter l'organisation de la formation dans la saison du club. Mais également pour faciliter la validation des UF dans le livret pédagogique du MF1.

D'autre part, cette façon d'aborder le volume de formation permet de combiner plusieurs réalisations en même temps, par exemple :

La prise en compte du site, de la météo et des conditions environnementales peut se combiner avec l'organisation de la surveillance surface et la gestion des mises à l'eau.

SEQUENCE 3 :

La direction de plongée

Objectifs

- Choisir un site et des conditions adaptées
- Programmer les plongées en fonction du niveau des plongeurs, du site, de la météo, de l'encadrement et des conditions matérielles disponibles, définir les palanquées
- Définir les caractéristiques d'évolutions (profondeur, temps, trajet) et leur donner des consignes, remplir la fiche de sécurité
- Identifier les risques potentiels et les prévenir
- Organiser le site (mouillage, paliers, bouée, ...)
- Planifier et gérer la décompression des plongeurs sur la journée
- Organiser des plongées à thème (épave, nuit, dérivante, profonde, etc...)
- Organiser des plongées en milieu artificiel (piscine, fosse)
- Organiser et mettre en œuvre la prévention des risques et la chaîne des secours

<u>nombre indicatif de réalisation et lieu de pratique</u>	<u>Type d'activités</u>	<u>Matériel nécessaire</u>
Lieu : Milieu naturel Nombre de réalisations : 8x	Identifier et reconnaître des aptitudes, désigner des encadrants et rédiger de la fiche de sécurité	Groupe constitué de plongeurs
Lieu : Milieu naturel Nombre de réalisations : 4x	Prise en compte du site, de la météo et des conditions environnementales pour l'organisation de la plongée.	bulletins météo (capitainerie, internet) navire et/ou site de départ du bord
Lieu : Milieu naturel, à partir d'un navire Nombre de réalisations : 8x	Organisation de la surveillance surface. Assurer la sécurité et la surveillance surface. Gestion des mises à l'eau et récupération des plongeurs.	bateau de différents types (semi-rigide, coque dure, habitable), à défaut plongée du bord, matériel de sécurité, public, fiche de sécurité...
Lieu : Milieu naturel Nombre de réalisations : 8x	Programmation du type de plongées en fonction des niveaux des plongeurs, de leurs aptitudes, des conditions matérielles et environnementales	Bulletin météo, sites adaptés au public/contexte, organisation plongée (bateau, matériel de sécurité,...)

Lieu : Milieu naturel Nombre de réalisations : 8x	Présenter et animer un site de plongée (illustrations, documentation, historique, intérêts particuliers, ...) Communiquer sur la plongée, annoncer les consignes de plongée et de sécurité	Outils de présentation des sites existants et/ou à créer.
Lieu : Milieu naturel Nombre de réalisations : 8x	Organiser et présenter une plongée à thème (nuit, dérivante, épave), mise en application de l'organisation.	matériel spécifique en fonction du thème (lampe, ligne de vie, ...)
Lieu : piscine et/ou fosse d plongée Nombre de réalisations : 8x	Organiser une séance en milieu artificiel; prise en compte du cadre réglementaire spécifique et adaptation aux spécificités du milieu.	Fosse ou piscine
Lieu : Milieu naturel et artificiel Nombre de réalisations : 2x en milieu naturel 2x en milieu artificiel	Mises en situation de direction de la plongée ; Organiser le rappel des plongeurs, la récupération et la mise en place de la chaîne de secours, mise en œuvre d'une trousse de secours et du matériel d'oxygénothérapie. Actualisation des compétences de secouriste	bateau, piscine, matériel secours (O2, moyens de rappel des plongeurs, moyen de communication...) Eventuellement faire appel à un partenaire institutionnel (CROSS, hospitalier, ...)

Ce que le stagiaire devra connaître après cette séquence :

- *Les rôles et responsabilités du directeur de plongée*
- *Les procédures de secours*
- *Les outils de communication sur la plongée (illustrations, documentation, ...)*
- *Les règles de reconnaissance des aptitudes*
- *Le contenu de la fiche de sécurité*

Ce que le stagiaire devra savoir faire après cette séquence :

- *Constituer et gérer une équipe d'encadrants*
- *Evaluer et reconnaître des aptitudes et désigner des encadrants*
- *Analyser les risques et mettre en œuvre une organisation permettant de les prévenir*
- *Transmettre les consignes de plongée*
- *Assurer la surveillance surface et la sécurité*
- *Gérer une situation d'urgence*
- *Assurer les premiers secours, déclencher la chaîne de secours et utiliser le matériel de secours*
- *Organiser des plongées à thème*

SEQUENCE 4 :

Utilisation d'un navire support de plongeurs

Objectifs :

- Identifier et prendre en compte les éléments environnementaux qui influent sur l'utilisation d'un navire support de plongée (météo, état de la mer, conditions de pratique, réglementation ...)
- Piloter un navire support de plongée armé en plaisance et utilisé en plongée scaphandre ou en randonnée subaquatique
- Effectuer et mettre en œuvre des choix de navigation appliqués à la plongée (navigation, identification et repérage d'un site ...)
- Effectuer et mettre en œuvre des choix de mouillage, balisage et d'organisation matérielle sur site (pendeurs, lignes de vie, lignes de palier ...)
- Effectuer des manœuvres d'accostage, d'abordage et de positionnement d'urgence à des fins sécuritaires
- Assurer la sécurité, la surveillance de surface, gérer la mise à l'eau et la récupération des plongeurs
- Assurer le rappel et la récupération des plongeurs en cas de problème
- Communiquer efficacement à partir d'un bateau de plongée (VHF)

<u>nombre indicatif de réalisation et lieu de pratique</u>	<u>Type d'activités</u>	<u>Matériel nécessaire</u>
Lieu : Milieu naturel et salle si besoin Nombre de réalisations : 4x	Utiliser l'instrumentation embarquée : Communiquer efficacement à l'aide d'une VHF et téléphone ; le sondeur Utiliser un GPS et des techniques de positionnements (amers et compas). Piloter en fonction des vents, marées et du courant et de façon confortable pour les passagers Vérifier le matériel et les documents obligatoires d'un navire support de plongée	Navire support de plongée équipé, un groupe constitué de plongeurs

<p>Lieu : Milieu naturel et salle si besoin</p> <p>Nombre de réalisations : 4x</p>	<p>Mettre en œuvre des choix d'organisation concernant le balisage, le mouillage, la plongée en dérive etc...</p> <p>Adapter ses choix aux spécificités de la plongée</p>	
<p>Lieu : Milieu naturel</p> <p>Nombre de réalisations : 4x</p>	<p>Réaliser des manœuvres d'accostage, abordage et de positionnement à des fins pratiques et sécuritaires.</p> <p>Gérer les groupes de plongeurs sur le bateau</p> <p>Mettre à l'eau et récupérer des plongeurs en fonction des courants, du vent, de la marée.</p> <p>Rappeler et récupérer des plongeurs en urgence</p>	

Ce que le stagiaire devra connaître après cette séquence :

- *La réglementation en relation avec un navire support de plongée*
- *L'influence des éléments environnementaux sur l'organisation des palanquées sur la bateau et sur le pilotage d'un navire support de plongeurs*
- *Les différents outils à sa disposition pour gérer le navire support de plongée*

Ce que le stagiaire devra savoir faire après cette séquence :

- *Manœuvrer un navire support de plongée en fonction des conditions environnementales*
- *Utiliser les instruments*
- *Donner des consignes de sécurité*
- *Collaborer avec les services de l'Etat lors des contrôles*
- *Gérer les plongeurs sur le bateau*
- *Organiser le mouillage, les mises à l'eau et les récupérations des plongeurs*

SEQUENCE 5 :

L'organisation, la formation et l'animation en randonnée subaquatique (randosub)

Objectifs :

- Choisir un site de pratique de la randonnée subaquatique
- Organiser la sécurité des randonneurs sur le site de pratique.
- Conduire un groupe de randonneurs en pratique encadrée et animer la séance.
- Organiser des sorties de randonneurs en pratique autonome.
- Former spécifiquement des randonneurs à la connaissance, au respect et à la protection du milieu et de l'environnement.

<u>nombre indicatif de réalisation et lieu de pratique</u>	<u>Type d'activités</u>	<u>Matériel nécessaire</u>
Lieu : Milieu naturel, départ bateau et/ou départ du bord Nombre de réalisations : 2x	<u>mise en situation d'animation</u> choisir d'un site et mettre en œuvre des choix d'organisation matérielle, gérer la sécurité ; organiser et conduire des séances de randosub adaptées aux différents niveaux des randonneurs (selon possibilités interventions sur de vrais élèves ou entre stagiaires).	Matériel de mise en œuvre de la randosub : bouée, bouts, planches, plaquettes bio, loupes... 2 à 8 participants

Ce que le stagiaire devra connaître après cette séquence :

- *Les risques spécifiques de la randosub*
- *Les attentes d'un public de randonneurs*
- *Les matériels spécifiques de la randosub*

Ce que le stagiaire devra savoir faire après cette séquence :

- *Choisir un site adapté à la randosub*
- *Organiser matériellement l'activité*
- *Assurer la sécurité des randonneurs*
- *Animer la séance*

SEQUENCE 6 :

L'organisation et l'animation d'une manifestation de promotion de la FFESSM

Objectifs :

- Gérer un accueil de public
- Gérer la communication avant, pendant et après la manifestation
- Mettre un échéancier, prévoir les horaires
- Utiliser des outils de promotion de la FFESSM

<u>nombre indicatif de réalisation et lieu de pratique</u>	<u>Type d'activités</u>	<u>Matériel nécessaire</u>
Lieu : Milieu naturel ou artificiel Nombre de réalisations : 1x	<u>mise en situation d'animation :</u> Prévoir une organisation avec plusieurs ateliers (hockey, scaphandre, basket sous-marin, apnée) Prévoir les rotations entre ateliers Recruter les moniteurs en charge de l'encadrement Assurer la communication sur la Fédération et ses activités Assurer la promotion de la manifestation Etablir un compte rendu qualitatif et quantitatif (selon possibilités interventions sur une véritable manifestation, à défaut au sein du club sur une organisation multi-activité).	Matériel de mise en œuvre des activités de la FFESSM Une dizaine de participants Exemple d'organisation de manifestations importantes : Cigalia : http://www.ffessm-provence.net/Cigalia-2017,491r.html Les RIPE : http://ripe.ffessm.fr/ripeng/

Ce que le stagiaire devra connaître après cette séquence :

- *Les contraintes des différentes activités de la FFESSM*
- *Les outils de communication de la FFESSM*

Ce que le stagiaire devra savoir faire après cette séquence :

- *Organiser un planning d'activités*
- *Solliciter les moniteurs adaptés et organiser leur participation*
- *Promouvoir les activités de la FFESSM*
- *Communiquer en amont pour faire venir du public*
- *Réaliser un compte-rendu*

c. L'organisation de la formation de plongeurs du N1 au N5

Ce thème peut être abordé lors de l'épreuve de pédagogie organisationnelle et de sécurité du MF1. Cependant, sa proximité avec la pédagogie (théorique et/ou pratique) justifie de ne pas en faire une séquence particulière.

En effet, ce thème est plutôt un « fil rouge » tout au long de la formation du stagiaire et sa mise en œuvre dans le cadre de l'organisation correspond toujours avec des problématiques logistiques, matérielles, et avec des moyens humains également.

Les objectifs « d'être capable de séquencer une formation », « de définir des prérequis », « de créer une progression », sont des compétences travaillées dans la pédagogie générale en lien avec la pratique et la théorie. Il ne reste plus au formateur qu'à faire prendre conscience au stagiaire qu'il doit mettre en relation ces éléments avec les MC1 et MC2 vus ci-dessus. Cela peut passer par une commande de création d'un stage de formation de plongeur (N2 ou N3 par exemple), avec un temps limité (la compétence de gestion de temps du stagiaire sera alors mobilisée), une équipe prédéfini (la compétence liée à la gestion d'équipe sera mise en avant), en mer (et le stagiaire devra choisir les sites de plongée et organiser l'activité)... autant de prétextes au réinvestissement des compétences acquises. Cela permettra d'ailleurs au formateur d'évaluer son stagiaire.

Le thème d'organisation de la formation de plongeurs est donc un thème « support » pour travailler l'organisation et fait appel à des compétences issues de la pédagogie générale.

III. Méthodologie

1. Le mode d'emploi

Il est maintenant temps d'aborder le mode d'emploi des fiches-séquences proposées ci-dessus.

Le formateur y trouvera donc les contenus qu'il devra apporter à son stagiaire. Les durées dans le MC1 sont données à titre indicatif et orientent le formateur sur les limites du cours à transmettre au stagiaire. Le nombre de séances à réaliser, indiqué dans le MC2, est également à titre indicatif.

Cependant, de mon point de vue, elles sont un minimum pour permettre au stagiaire d'acquérir les compétences indispensables à l'exercice de ses prérogatives d'organisateur.

Grâce à ces outils, le formateur peut à présent, construire son intervention auprès du stagiaire selon une méthodologie connue. Cette méthodologie est celle enseignée en pédagogie générale :

1° Le formateur définit un objectif pour le stagiaire (ex : *tu seras capable de définir le matériel obligatoire et facultatif à emmener pour une sortie plongée et l'adapter*)

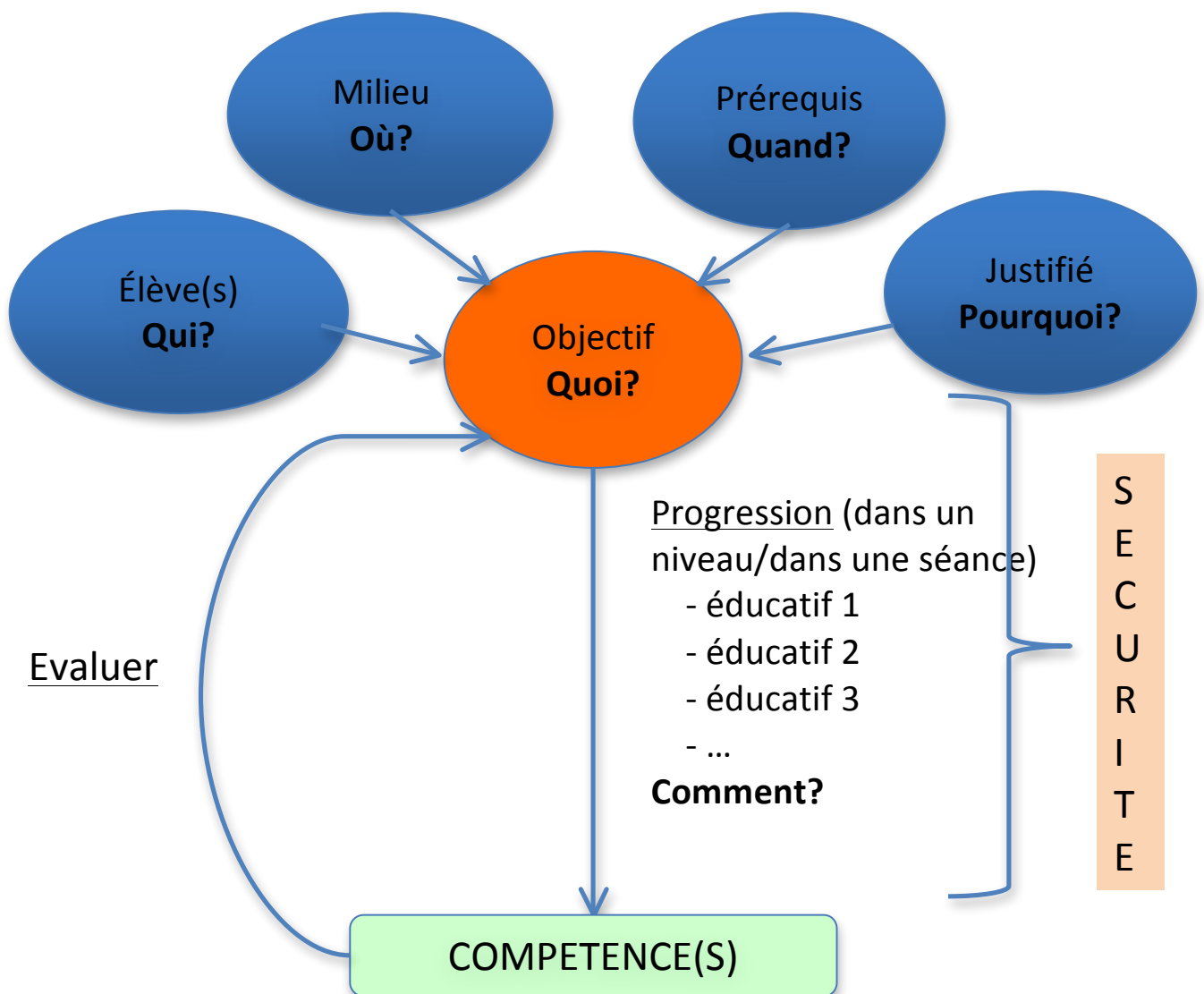
2° Le formateur justifie son intervention auprès du stagiaire en faisant le lien avec la pratique (ex : *cela te servira à être en conformité avec la réglementation, ne pas avoir de problème en cas de contrôle, assurer la sécurité, permettre aux participants de faire une plongée agréable en leur donnant des conseils sur leur équipement, ...*)

3° Le formateur séquencera la formation et replacera son intervention dans le contexte (ex : *on voit ce matériel en salle maintenant, car nous y reviendrons régulièrement tout au long de la formation et de cette façon nous gagnerons du temps lorsqu'il faudra équiper le bateau*)

4° Le formateur construira et présentera son intervention au stagiaire

5° Le formateur prévoira de vérifier si son stagiaire a bien assimilé les contenus de son intervention. Pour cela il mettra en place des évaluations en cours d'intervention, après, à l'oral, à l'écrit, lors de mise en situation, etc... selon ses besoins

En résumé : rien de bien nouveau, c'est la méthodologie classique de pédagogie par objectifs que nous utilisons tous. Qui peut être résumée sous forme de schéma :



a. La relation formateur-stagiaire et la notion de co-organisation

Je reviens sur ce point abordé plus haut (II.3 : la position du formateur vis à vis de son stagiaire) car c'est dans le domaine de la mise en œuvre (MC2) que la posture (attitude) du formateur va être la plus importante.

Pour mémoire, lorsque le formateur décide de mettre en œuvre sur le terrain les compétences qu'il va développer, il peut jouer sur plusieurs attitudes :

1. soit le formateur fait et le stagiaire observe (il peut prendre des notes, analyser des situations ou réactions pour échanger avec son formateur à l'issue de l'intervention)
2. soit le stagiaire fait et le formateur observe sans intervenir
3. soit le formateur intervient (en même temps ou après le stagiaire) auprès du stagiaire uniquement
4. soit le formateur co-intervient avec le stagiaire auprès des participants

La qualité d'un bon formateur tiendra dans le choix de l'attitude parmi celles citées, qu'il adoptera pour former son stagiaire.

Une erreur classique consiste à positionner un stagiaire qui serait en début de formation, comme responsable d'une activité ou d'une organisation en totalité. Cette erreur peut être résumée par le type classique de phrase que l'on peut entendre parfois : « *tu vas préparer cette plongée, faire les palanquées, faire le briefing, armer le bateau, choisir le site, assurer la sécurité et on en reparle après !* ». Cette erreur existe aussi lors de l'enseignement de la pédagogie théorique ou pratique, avec le type de consigne : « *Tu vas faire un cours sur le système circulatoire, et après je te débriefe !* »

Dans ce cas, le formateur n'a pas fait acte d'enseignement mais plutôt acte d'évaluation, puis se pose en critique, plus ou moins bienveillant, de l'intervention de son stagiaire, en général en ne pointant que les aspects négatifs de cette dernière. Ce mode de communication peut être particulièrement destructeur pour la motivation d'un stagiaire (pouvant aller jusqu'à l'abandon de la formation) en début de formation et devra aussi être évité pour l'enseignement de l'organisation. Cependant, elle reste pertinente pour un stagiaire en fin de formation qui est censé avoir acquis l'ensemble des compétences utiles à l'exercice de ses prérogatives. C'est l'attitude adoptée par le formateur cité au point 2 ci-dessus (*le stagiaire fait et le formateur observe sans intervenir*)

C'est dans le contexte de la progression que la notion de co-organisation s'inscrit. Le stagiaire n'ayant pas l'ensemble des compétences en début de formation, ce sera au formateur d'assurer l'exercice d'une partie d'entre elles. Puis au fur et à mesure de l'avancée du stagiaire dans son cursus, celui-ci pourra en assumer en plus grand nombre.

b. Exemple de séances

Pour illustrer cette notion de co-organisation, prenons un exemple dans le module de compétence numéro 2.

La séquence la plus pertinente pour mettre en évidence la nécessité de co-organisation entre formateur et stagiaire est sans doute la séquence 3 MC2 : La direction de plongée.

En effet, les compétences qu'aborde cette séquence sont particulièrement nombreuses et ne peuvent être maîtrisées complètement par un stagiaire en début de formation. Le formateur s'attachera donc à élaborer une progression en mixant la séquence 3 MC2 avec d'autres séquences qui ont des domaines d'application proches.

Pour gérer le cursus de formation, le formateur pourra préparer des fiches de séances. Elles auront pour objectif de :

- faciliter la contractualisation du suivi de la formation avec le stagiaire
- de prévoir les moyens et d'adapter ceux-ci en cas de besoin
- pour le formateur, savoir « où il en est »
- identifier plus facilement les points forts et faibles du stagiaire
- déléguer la formation à un autre formateur en cas de besoin

Le formateur pourra intégrer dans ces fiches :

- les moyens à utiliser
- les opérations et actions qu'il devra effectuer lui-même
- les opérations et actions que le stagiaire devra effectuer avec ou sans l'aide du formateur
- à quel moment peuvent être mises en œuvre ces opérations ou actions
- les séquences qui pourraient être abordées simultanément dans le même contexte

A titre d'exemple, sur le thème de la séquence 3 MC2 (*la direction de plongée*), voici quelle progression pourrait être mise en place :

I. Séance de DEBUT de formation en milieu naturel (séances 1 et 2 par exemple) sur le thème de la direction de plongée (séquence 3 MC2):

LES MOYENS MISE EN ŒUVRE :

Un groupe de plongeur constitué, moyens de secours et communication

La situation de co-organisation est peu utilisée dans ce cas, le stagiaire étant en début de formation.

LE FORMATEUR :

1. Prendra en compte le site, la météo et les conditions environnementales pour l'organisation de la plongée. Prendra la décision d'annuler ou de maintenir la plongée.
2. Identifiera, reconnaitra des aptitudes, désignera les encadrants et rédigera de la fiche de sécurité.
3. Programmera le type de plongée en fonction des niveaux des plongeurs, de leurs aptitudes, des conditions matérielles et environnementales.
4. Présentera et animera le site de plongée (illustrations, documentation, historique, intérêts particuliers, ...)
5. Organisera la surveillance surface. Assurera la sécurité et la surveillance surface. Gèrera des mises à l'eau et récupération des plongeurs.

LE STAGIAIRE :

1. Avec l'aide du formateur : Communiquera sur la plongée, annoncera les consignes de plongée et de sécurité.

Commentaire :

Le formateur pourra alors amener des compléments de sécurité en cas d'oubli de la part du stagiaire, mais aussi des conseils de trajet, d'observation car il a normalement une meilleure connaissance du site que le stagiaire. Dans le cas inverse, il pourra laisser le stagiaire faire cette intervention. Il contrôlera alors, auprès des plongeurs ou par lui-même, la correspondance du briefing du stagiaire avec la réalité du terrain.

2. Avec l'aide du formateur : Organisera la récupération des plongeurs, la mise en œuvre de la chaîne des secours avec mise en œuvre de la trousse de secours et du matériel d'oxygénothérapie.

Commentaire :

Cette partie pourra servir d'actualisation des compétences de secourisme du stagiaire et se déroulera sous la forme de cas concret dont le contexte sera fixé par le formateur. Le formateur pourra fixer ce contexte en faisant appel au concours d'une palanquée pour simuler un accident de plongée.

Elle peut également s'inscrire dans une actualisation plus large des autres moniteurs et encadrants du club. Dans ce cas, il est intéressant de faire appel au soutien du CROSS de proximité en organisant avec leur concours un exercice « grandeur nature ».

LA SEQUENCE POUVANT ETRE ABORDEE CONJOINTEMENT :

Séquence 4 : Utilisation d'un navire support de plongée

LES MOYENS MISE EN ŒUVRE :

Un navire support de plongée et un groupe de plongeur constitué

La situation de co-organisation est peu utilisée dans ce cas, le stagiaire étant en début de formation.

LE FORMATEUR :

1. *Réalisera les manœuvres d'accostage, abordage et de positionnement à des fins pratiques et sécuritaires. Mettra à l'eau et récupérera des plongeurs en fonction des courants, du vent, de la marée*
2. *Mettra en œuvre les choix d'organisation concernant le balisage, le mouillage, adaptera les mises à l'eau en fonction de la plongée.*

LE STAGIAIRE :

1. Avec aide du formateur : *Vérifiera le matériel et les documents du navire support de plongée*
2. Avec aide du formateur : *Utilisera l'instrumentation embarquée*
3. Avec aide du formateur : *Pilotera en fonction des vents, des courants de façon confortable pour les passagers*

II. Séance de MILIEU de formation en milieu naturel (séance 3 et 4 par exemple) sur le thème de la direction de plongée (séquence 3 MC2):

LES MOYENS MISE EN ŒUVRE :

Un groupe de plongeurs constitué, moyens de secours et de communication

La situation de co-organisation est importante.

LE FORMATEUR :

1. Prendra en compte le site, la météo et les conditions environnementales pour l'organisation de la plongée. Prendra la décision d'annuler ou de maintenir la plongée

LE STAGIAIRE :

1. Avec aide du formateur : Identifiera, reconnaitra des aptitudes, désignera les encadrants et rédigera de la fiche de sécurité
2. Avec aide du formateur : Présentera et animera le site de plongée (illustrations, documentation, historique, intérêts particuliers, ...)
3. Avec aide du formateur : Programmera le type de plongée en fonction des niveaux des plongeurs, de leurs aptitudes, des conditions matérielles et environnementales.
4. Avec aide du formateur : Organisera la surveillance surface. Assurera la sécurité et la surveillance surface. Gèrera des mises à l'eau et récupération des plongeurs.
5. Sans aide du formateur : Communiquera sur la plongée, annoncera les consignes de plongée et de sécurité

LA SEQUENCE POUVANT ETRE ABORDEE CONJOINTEMENT :

Séquence 4 : Utilisation d'un navire support de plongée

LES MOYENS MISE EN ŒUVRE :

Un navire support de plongée et un groupe de plongeur constitué

La situation de co-organisation est importante.

LE FORMATEUR :

Le formateur ne prendra pas en compte intégralement de tâche, mais il devra rester attentif à la sécurité générale des passagers et des matériels en fonction des actions du stagiaire. Assurera un rôle de surveillance.

LE STAGIAIRE :

- 1. Avec aide du formateur : Réalisera les manœuvres d'accostage, abordage et de positionnement à des fins pratiques et sécuritaires. Mettra à l'eau et récupérer des plongeurs en fonction des courants, du vent, de la marée.*
- 2. Avec aide du formateur : Mettra en œuvre les choix d'organisation concernant le balisage, le mouillage, adaptera les mises à l'eau en fonction de la plongée.*
- 3. Sans aide du formateur : Vérifiera le matériel et les documents du navire support de plongée.*
- 4. Sans aide du formateur : Utilisera l'instrumentation embarquée.*
- 5. Sans aide du formateur : Pilotera en fonction des vents, des courants de façon confortable pour les passagers*

III. Séance de MILIEU de formation en milieu naturel (séance 5 et 6 par exemple) sur le thème de la direction de plongée (séquence 3 MC2):

LES MOYENS MISE EN ŒUVRE :

Un groupe de plongeurs constitué, moyens de secours et de communication

La situation de co-organisation est partielle.

LE FORMATEUR :

Même si le formateur ne prendra pas d'action entièrement à sa charge, il aura un rôle de soutien dans certaines de ces actions qui peuvent encore être complexes pour le stagiaire (ex : *Identifiera, reconnaitra des aptitudes, désignera les encadrants et rédigera de la fiche de sécurité*).

Lorsque le stagiaire agit sans aide du formateur, cela signifie que celui-ci a un rôle de contrôle de la bonne exécution des tâches confiées au stagiaire, que ce soit sur le plan de la pertinence ou de la sécurité. Si celle-ci est menacée, il doit pouvoir intervenir. Ce point doit impérativement être contractualisé avec le stagiaire, c'est à dire que le formateur doit avoir communiqué avec le stagiaire sur cette possibilité. La présence du formateur est donc obligatoire.

LE STAGIAIRE :

1. Avec aide du formateur : Prendra en compte le site, la météo et les conditions environnementales pour l'organisation de la plongée. Prendra la décision d'annuler ou de maintenir la plongée (en accord avec le formateur DP et sous la responsabilité de ce dernier)
2. Avec aide du formateur : Identifiera, reconnaitra des aptitudes, désignera les encadrants et rédigera de la fiche de sécurité
3. Sans aide du formateur : Présentera et animera le site de plongée (illustrations, documentation, historique, intérêts particuliers, ...)
4. Sans aide du formateur : Programmera le type de plongée en fonction des niveaux des plongeurs, de leurs aptitudes, des conditions matérielles et environnementales.
2. Sans aide du formateur : Communiquera sur la plongée, annoncera les consignes de plongée et de sécurité
3. Sans aide du formateur : Organisera la surveillance surface. Assurera la sécurité et la surveillance surface. Gèrera des mises à l'eau et récupération des plongeurs.

LA SEQUENCE POUVANT ETRE ABORDEE CONJOINTEMENT :

Séquence 4 : Utilisation d'un navire support de plongée

LES MOYENS MISE EN ŒUVRE :

Un navire support de plongée et un groupe de plongeur constitué

La situation de co-organisation est partielle.

LE FORMATEUR :

Sera attentif à la sécurité générale des passagers et des matériels en fonction des actions du stagiaire. Assurera un rôle de surveillance.

LE STAGIAIRE :

- 1. Avec aide du formateur : Réalisera les manœuvres d'accostage, abordage et de positionnement à des fins pratiques et sécuritaires. Mettra à l'eau et récupérer des plongeurs en fonction des courants, du vent, de la marée.*
- 2. Avec aide du formateur : Mettra en œuvre les choix d'organisation concernant le balisage, le mouillage, adaptera les mises à l'eau en fonction de la plongée.*
- 3. Sans aide du formateur : Vérifiera le matériel et les documents du navire support de plongée.*
- 4. Sans aide du formateur : Utilisera l'instrumentation embarquée.*
- 5. Sans aide du formateur : Pilotera en fonction des vents, des courants de façon confortable pour les passagers*

IV. Séance de FIN de formation en milieu naturel (séance 7 et 8 par exemple) sur le thème de la direction de plongée (séquence 3 MC2):

LES MOYENS MISE EN ŒUVRE :

Un groupe de plongeurs constitué, moyens de secours et de communication

LE FORMATEUR :

Dans cette dernière partie, le formateur aura une posture d'évaluateur et de garant de la sécurité.

La situation de co-organisation est pratiquement absente.

LE STAGIAIRE :

1. Sans aide du formateur : Prendra en compte le site, la météo et les conditions environnementales pour l'organisation de la plongée. Prendra la décision d'annuler ou de maintenir la plongée (en accord avec le formateur DP et sous la responsabilité de ce dernier)
2. Sans aide du formateur : Identifiera, reconnaitra des aptitudes, désignera les encadrants et rédigera de la fiche de sécurité
3. Sans aide du formateur : Présentera et animera le site de plongée (illustrations, documentation, historique, intérêts particuliers, ...)
4. Sans aide du formateur : Programmera le type de plongée en fonction des niveaux des plongeurs, de leurs aptitudes, des conditions matérielles et environnementales.
4. Sans aide du formateur : Communiquera sur la plongée, annoncera les consignes de plongée et de sécurité
5. Sans aide du formateur : Organisera la surveillance surface. Assurera la sécurité et la surveillance surface. Gèrera des mises à l'eau et récupération des plongeurs.

LA SEQUENCE POUVANT ETRE ABORDEE CONJOINTEMENT :

Séquence 5 : L'organisation et l'animation en randonnée subaquatique (randosub).

LES MOYENS MISE EN ŒUVRE :

Matériel de mise en œuvre de la randosub : bouée, bouts, planches, plaquettes bio, loupes..., et un groupe de plongeur constitué

La situation de co-organisation est partielle.

LE FORMATEUR :

- 1. Mettra en œuvre des choix d'organisation matérielle (prévoira le matériel spécifique à la séance de randosub). Assurera un rôle de surveillance et gèrera la sécurité (définition du parcours, consignes).*

LE STAGIAIRE :

- 6. Avec aide du formateur : choisira le site.*
- 7. Avec aide du formateur : Conduira la séance adaptée au public, assurera la sécurité d'un groupe dans l'eau.*

Lors de la séance suivante, le stagiaire devra réaliser l'ensemble des actions sans aide du formateur.

Bien-sûr ces fiches ne sont qu'un exemple de ce qu'il est possible de produire avec l'appui des séquences proposées plus haut. Elles ne constituent pas une recette mais un guide pour le formateur.

Au travers de ces exemples de séances sur le thème de la direction de plongée, la pratique de la co-organisation a été mise en lumière.

Celle-ci aura tout intérêt à être contractualisée, par exemple sous la forme d'un document qui sera communiqué au stagiaire, en début de cursus, et qui reprendra l'ensemble des séances et qui comportera la liste des actions qu'il devra mener en autonomie ou non. Ainsi il pourra se projeter dans sa formation, en être acteur et rester motivé.

c. Remédier, valider

Le contexte de l'exemple présenté ci-dessus, postule que le stagiaire acquière les compétences telles qu'elles lui sont proposées. Bien-sûr cela correspond à un monde idéal. En situation réelle, le stagiaire dispose de compétences initiales (exemple : c'est un pilote bateau émérite), mais il peut également avoir des difficultés à assimiler certaines compétences. C'est au formateur d'identifier ces compétences.

Dans ce cas, le formateur devra être à même de renforcer certains points de la formation, et peut-être d'en alléger d'autres.

Une remédiation est souvent précédée d'un débriefing. Cependant, même s'ils sont souvent indissociables, l'exercice de remédiation est différent de celui du débriefing. En effet, pour une remédiation efficace, le formateur devra réétudier son séquençage et sa progression pour faire une proposition au stagiaire d'un nouveau contrat de formation, voir d'augmenter le volume de celui-ci. C'est souvent un constat d'échec du point de vue du stagiaire. Le formateur devra donc démontrer le bien-fondé des modifications qu'il propose, notamment en rappelant au stagiaire des situations dans lesquelles, sans son intervention, la sécurité aurait pu être mise en cause, le planning n'aurait pas pu être respecté, la plongée n'aurait pas pu se dérouler, etc...

Valider, reste un moment important pour le stagiaire comme pour le formateur. Celui-ci ne devra pas percevoir le stagiaire comme un « clone » de lui-même, mais comme un organisateur qui sait :

- prendre en compte les contraintes logistiques et matérielles
- prendre en compte les contraintes humaines
- gérer le temps
- faire adhérer les participants à son projet d'activité par l'intermédiaire d'une communication adaptée
- proposer une organisation réaliste, adaptée au milieu, raisonnée et en sécurité

Si le formateur identifie chez le stagiaire l'ensemble de ces compétences, même si lui-même les aurait mobilisées de manière différente, il peut alors valider le niveau 5, le niveau 3, les UF dans le livret pédagogique, envoyer son stagiaire (MF1 ou initiateur) à l'examen, etc

2. Préparer à l'examen (initiateur, MF1)

Dans les cursus de la FFESSM, trois d'entre eux se clôturent par une évaluation sous forme d'examen durant lequel sont évaluées les compétences d'organisateur. Il s'agit de l'examen d'initiateur, de l'examen de MF1 et de l'examen de MF2. En ce qui concerne cette dernière, il s'agit d'une « épreuve sur les connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle » orientée plus particulièrement sur les opportunités proposées par la formation de plongeur dans un objectif de formation de cadres. Les aspects logistiques, matériels, humains sont des supports à la formation de cadres. Le lien entre ces aspects et la formation de cadres relève plus de la formation pédagogique que de la formation à l'organisation.

Concernant les examens d'initiateur et de MF1, le formateur s'attachera, en fin de formation, à proposer au stagiaire des mises en situation identiques à celles qui seront rencontrées à l'examen, c'est à dire :

- avec des thèmes issus des banques de sujets que l'on peut trouver sur les sites de certaines CTR (Provence-Alpes, Bretagne, Est, Côte d'Azur, Corse)
- si possible, choisir des sujets qui abordent des thèmes peu exploités en formation, puis utiliser le tirage au sort comme lors de l'examen
- avec un temps de préparation et une durée de présentation identiques à celle de l'examen
- aucune documentation en dehors du MFT

Ainsi le stagiaire sera préparé à la situation d'examen et abordera celui-ci plus sereinement. Cette mise en situation devra être faite au plus près de la date de l'examen pour en garder le bénéfice.

Les modalités de certification des N3 et N5 étant propres au club, ce sera au formateur d'adapter la formation à ces modalités. On ne peut qu'encourager les clubs, pour ces deux niveaux à procéder par évaluation continue des compétences, en mettant en place des situations variées permettant aux candidats de prouver leurs compétences.

CONCLUSION

L'organisation de plongée est une partie importante des prérogatives des plongeurs pouvant plonger sans DP. Par ailleurs elle est la raison même de la présence, dans nos cursus, du niveau 5. L'organisation de manifestations, de séjours plongée ou de sorties à thèmes (plongée profonde, de nuit, en dérive, etc...) permet quant à elle d'animer la vie du club, de renforcer le sentiment d'appartenance et l'esprit associatif, mais aussi de recruter de nouveaux membres, de futurs licenciés et de développer des partenariats utiles.

Il est dommage de constater que cet enseignement est presque considéré comme « à la marge » ou subi comme une contrainte à laquelle il faut se soumettre pour passer sous les fourches caudines des examens.

En accompagnant les formateurs, en leur proposant des outils facilitateurs, en mettant en avant l'intérêt des compétences d'organisation tant sur le plan de la sécurité, que celui de la formation ou du développement au sein des stages initiaux (initiateur, MF1), et en les aidant dans leur lecture du MFT, nous serons dans notre rôle d'instructeur. Les formateurs et les clubs en sortiront gagnant, sur le plan de la sécurité, de la convivialité et du développement.

Ce mémoire s'inscrit dans ce principe. Je l'ai envisagé comme une aide, un soutien. Bien sûr, on pourra me reprocher de limiter la possibilité d'interprétation du MFT par les formateurs en proposant une lecture personnelle de ce document. Cependant, toutes les remarques effectuées dans ce mémoire n'engagent que moi. Elles ne prétendent en aucun cas être des recettes ou une quelconque « bible » qu'il faudrait suivre aveuglément. D'ailleurs, les réflexions initiées dans ces pages doivent faire l'objet d'une adaptation aux personnes, lieux, moyens, besoins... rencontrés par les formateurs. A eux de s'en emparer et de les transformer pour les rendre utilisables par eux-mêmes. J'espère avoir, par ma propre réflexion, enclenché celle du lecteur.

Je reste également persuadé, que toute formation pertinente se base sur la relation formateur-stagiaire et la nature des échanges qui les lient. J'aborde, de manière superficielle cependant, ce point dans les notions d'attitudes du formateur, de co-organisation, de contractualisation. Sans doute y a-t-il, dans ces problématiques, de quoi nourrir un ou plusieurs autres mémoires.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je voudrais remercier mes parrains Christian Ferchaud, qui a suivi mon parcours depuis le MF2, et Claude Martin, qui depuis mon niveau 4 me « subit » et m'a toujours soutenu dans mes projets tant bénévoles que professionnels. Merci à eux deux pour leur relecture et leurs conseils avisés.

Merci à tous les partenaires, collègue, ami(e)s qui ont participé à la rédaction de certains supports que j'ai utilisés pour élaborer ce mémoire.

Merci aux stagiaires qui, par leurs joies, peines, interrogations et revendications nous questionnent sur nos propres pratiques.

Merci à celle qui partage ma vie, mes bonnes et mes mauvaises humeurs, mais qui reste toujours d'un soutien sans faille. Marie-Laure, merci pour nos échanges, parfois musclés mais toujours passionnants et tes remarques éclairées. Simplement, merci d'être là.